

2010

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Rapport sur la stabilité financière

Banque nationale suisse
Rapport sur la stabilité financière

Editeur

Banque nationale suisse
Stabilité financière
CH-8022 Zurich
Téléphone: +41 44 631 31 11

Langues

Le Rapport sur la stabilité financière est publié en langues anglaise, française et allemande.

Le présent document est une traduction. La version anglaise fait foi.

Informations complémentaires

snb@snb.ch

Abonnements, exemplaires isolés et changements d'adresse

Banque nationale suisse, Bibliothèque
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone: +41 44 631 32 84
Fax: +41 44 631 81 14
E-mail: library@snb.ch

Internet

Les publications de la Banque nationale suisse sont disponibles sur le site www.snb.ch, *Publications*.

Composition et impression

Neidhart + Schön AG, Zurich

Date de publication

Juin 2010

ISSN 1662-727X (version imprimée)
ISSN 1662-7288 (version électronique)

Informations et sources

Les statistiques bancaires utilisées dans le présent rapport se fondent sur les données officielles fournies et/ou sur les informations déclarées par les différentes banques. Depuis 1995, les données relatives aux grandes banques sont analysées sur une base consolidée. Les chiffres antérieurs à 1995 ainsi que ceux des autres banques ne sont pas consolidés. Le présent document repose sur les données disponibles le 31 mai 2010.

Droit d'auteur/copyright ©, limitation de la responsabilité**Droit d'auteur/copyright ©**

La Banque nationale suisse (BNS) respecte tous les droits de tiers, notamment ceux qui concernent des œuvres susceptibles de bénéficier de la protection du droit d'auteur (informations ou données, libellés et présentations, dans la mesure où ils ont un caractère individuel).

L'utilisation, relevant du droit d'auteur (reproduction, utilisation par Internet, etc.), de publications de la BNS munies d'un copyright (© Banque nationale suisse/BNS, Zurich/année, etc.) nécessite l'indication de la source, si elle est faite à des fins non commerciales. Si elle est faite à des fins commerciales, elle exige l'autorisation expresse de la BNS.

Les informations et données d'ordre général publiées par la BNS sans copyright peuvent aussi être utilisées sans indication de la source.

Dans la mesure où les informations et les données proviennent manifestement de sources tierces, il appartient à l'utilisateur de ces informations et de ces données de respecter d'éventuels droits d'auteur et de se procurer lui-même, auprès des sources tierces, les autorisations en vue de leur utilisation.

Limitation de la responsabilité

Les informations que la BNS met à disposition ne sauraient engager sa responsabilité. La BNS ne répond en aucun cas de pertes ni de dommages pouvant survenir à la suite de l'utilisation des informations qu'elle met à disposition. La clause de non-responsabilité porte en particulier sur l'actualité, l'exactitude, la validité et la disponibilité des informations.

© Banque nationale suisse, Zurich/Berne 2010

Table des matières

5	Evaluation globale
	Chapitres
9	1 Environnement économique et financier
16	2 Rentabilité
21	3 Risques
32	4 Dotation en fonds propres
35	5 Appréciation de la situation par le marché
	Encadrés
20	1 Structure du secteur bancaire suisse
27	2 Evolutions sur le marché hypothécaire suisse sous l'angle de la stabilité financière

Rapport sur la stabilité financière 2010

Avant-propos

En vertu de la loi qui la régit (art. 5, al. 2, let. e, de la loi sur la Banque nationale, LBN), la Banque nationale suisse (BNS) a notamment pour tâche de contribuer à la stabilité du système financier. Le présent rapport souligne les principales tendances du secteur bancaire suisse et leur incidence sur cette stabilité. Un système financier stable est un système qui remplit ses fonctions et est en mesure de résister aux chocs auxquels il est exposé.

Ce rapport présente l'appréciation de la BNS sur la stabilité du secteur bancaire et fournit au public des informations et des indicateurs pertinents. Il permet aussi à la BNS de signaler des tensions ou des déséquilibres susceptibles de constituer un risque pour la stabilité financière. Il n'a pas pour objet d'évaluer la solvabilité d'établissements financiers pris individuellement. Les établissements ne sont considérés sur une base individuelle que lorsque cela joue un rôle déterminant pour la vue d'ensemble.

Evaluation globale

Amélioration de l'environnement économique et financier

L'environnement dans lequel opère le secteur bancaire suisse s'est considérablement amélioré en 2009. Toutefois, la reprise amorcée au second semestre est essentiellement due aux vastes mesures de soutien économique adoptées par les gouvernements et les banques centrales. Les principaux pays industrialisés se sont engagés à verser des montants équivalant à près de 20% du produit intérieur brut (PIB)¹ pour les seules mesures de soutien au secteur bancaire. La reprise devrait donc être considérée comme fragile. Les banques restent confrontées à une situation difficile et l'incertitude concernant l'avenir est grande.

Après l'effondrement de l'économie mondiale fin 2008, les principales régions économiques ont commencé à se rétablir dès la mi-2009. Malgré cette dynamique positive, une baisse du PIB moyen sur le plan international a été enregistrée en 2009 pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale. Partout dans le monde, les gouvernements et les banques centrales ont donc poursuivi leurs politiques monétaires et budgétaires expansionnistes. Ces mesures de soutien étatiques et la baisse des recettes fiscales ont considérablement accru l'endettement de plusieurs Etats et, partant, le risque

de crédit souverain. L'économie suisse a connu une évolution semblable, même si le déclin de l'activité s'y est révélé modéré par rapport à d'autres pays.

Plus généralement, la qualité du crédit à l'étranger (Etats-Unis, Europe) a continué à se détériorer courant 2009 en raison des conditions économiques difficiles. En Suisse, toutefois, des indicateurs comme le nombre de ménages et d'entreprises ayant fait faillite durant la même année indiquent que la qualité du crédit y est demeurée bonne.

Par rapport au plus fort de la crise, la situation s'est aussi sensiblement détendue en 2009 sur les marchés financiers et des capitaux: les cours des actions ont nettement progressé, les primes sur les opérations non gagées passées sur le marché monétaire ont fortement chuté et les primes de risque sur les engagements des entreprises, notamment ceux des grands établissements financiers, ont elles aussi beaucoup diminué. Les prix des swaps de défaut (*credit default swaps* ou CDS) sur les obligations d'Etat, qui avaient nettement augmenté fin 2008 et début 2009 en raison des coûteux plans de sauvetage et de la baisse anticipée des recettes fiscales, ont fléchi pour de nombreux pays, mais pas pour tous. Fin 2009 et durant les premiers mois de 2010, le risque de défaut, tel qu'évalué par le marché, s'est de nouveau accru pour plusieurs pays, notamment au sud de l'Europe, s'établissant à un niveau (parfois) très supérieur à celui enregistré fin 2008 et début 2009. En réaction à ces développements, la Grèce a annoncé en mars 2010 un plan de restructuration soutenu par un programme de financement coordonné au niveau international. En mai 2010, l'Union européenne (UE) a présenté un plan de soutien supplémentaire de 500 milliards d'euros pour les pays en difficulté de la zone euro. Eu égard à cette évolution, les prix des CDS sur les établissements financiers, en particulier ceux situés en Europe, ont de nouveau progressé.

Amélioration dans le secteur bancaire suisse, mais risques toujours élevés

En 2009, la situation du secteur bancaire suisse s'est améliorée par rapport à 2008, ce qui a réduit le niveau de stress (cf. chapitre 5, page 35). Cette amélioration est imputable aux grandes banques, dont la position s'est stabilisée (UBS) ou normalisée (Credit Suisse), après une année 2008 catastrophique. Comme la plupart des grandes banques internationales, les deux établissements helvétiques ont en particulier bénéficié de conditions plus avantageuses sur les marchés financiers,

¹ Volume total des mesures de soutien adoptées par les gouvernements de onze pays industrialisés (Allemagne, Australie, Canada, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse) entre septembre 2008 et juin 2009. Les chiffres varient énormément d'un pays à l'autre. Ces mesures portent sur (i) l'injection de fonds propres, (ii) des garanties explicites sur des instruments de dette, (iii) l'achat/la garantie d'actifs bancaires. Source: *An assessment of financial sector rescue programmes*,

Papiers n° 48 de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), juillet 2009. Toutefois, d'après le Fonds monétaire international (FMI), les coûts effectifs de ces mesures sont restés relativement faibles jusqu'à présent. Le soutien direct au secteur financier et les plans de relance discrétionnaires découlant de la crise n'ont que faiblement contribué à accroître la dette publique. Source: FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2010.

conditions qui résultent en partie des importantes mesures de soutien des gouvernements. Les deux grandes banques ont fortement accru leur rentabilité, alors qu'elles avaient accusé des pertes records en 2008: le Credit Suisse a enregistré un bénéfice annuel de 7 milliards de francs environ, tandis qu'UBS a diminué ses pertes par rapport à l'année précédente (3 milliards de francs en 2009, contre 21 milliards en 2008). Dans le même temps, UBS et le Credit Suisse ont sensiblement réduit leur bilan en 2009, contribuant ainsi à diminuer de nouveau leurs risques. Grâce à ces développements, la situation des deux banques en termes de fonds propres s'est nettement améliorée durant cette même année. Les indicateurs du marché confirment le redressement de la situation des grandes banques. Les prix des CDS sur les deux établissements ont considérablement diminué en 2009, et le cours de leur action a de nouveau progressé, même si la hausse s'est avérée très modérée dans le cas d'UBS.

Toutefois, les prix des CDS sur les deux banques ont de nouveau augmenté au deuxième trimestre de 2010. Selon l'appréciation du marché, la situation des grandes banques, en particulier celle d'UBS, demeure délicate. Compte tenu de l'environnement difficile et de la grande incertitude concernant l'avenir, les deux établissements restent confrontés à des risques de crédit et de marché importants.

Les risques encourus par les grandes banques peuvent notamment être considérés comme substantiels s'ils sont mis en relation avec leur capacité à absorber les pertes. Comme indiqué précédemment, UBS et le Credit Suisse ont certes amélioré leur situation en termes de fonds propres, en particulier en ce qui concerne leur ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques, qui est également très élevé à l'échelon international. Mais leur niveau d'endettement demeure considérable. Par conséquent, leur marge d'erreur reste étroite, et la moindre évaluation erronée des risques pourrait avoir de graves conséquences. Comme l'a montré la récente crise, une telle erreur de jugement ne peut jamais être exclue, même si les modèles de gestion des risques utilisés sont extrêmement sophistiqués. En d'autres termes, la meilleure gestion possible des risques ne peut compenser la vulnérabilité des grandes banques face à des chocs résultant de leur niveau d'endettement actuel.

Par ailleurs, deux facteurs ont un effet négatif sur la capacité des grandes banques à absorber les pertes: premièrement, il est probable que leur potentiel de rentabilité ait diminué. Celle-ci a même

baissé dans des domaines comme la gestion de fortune, qui constituait par le passé une source de revenus stables et élevés. Eu égard aux difficiles conditions macroéconomiques et structurelles (dans ce dernier cas, en raison des conflits relatifs aux régimes fiscaux et au secret bancaire en Suisse) et à l'incertitude qui en résultent, il ne paraît pas très vraisemblable de pouvoir retrouver les niveaux de rentabilité passés, notamment en ce qui concerne UBS. Deuxièmement, si une nouvelle crise survenait, ces établissements auraient davantage de difficultés à obtenir rapidement des fonds propres supplémentaires importants, d'une part, parce que leur attrait a diminué en raison de leur potentiel de rentabilité plus faible – comme précisé ci-dessus – et d'autre part, car les fournisseurs éventuels de fonds propres seront plus prudents au vu de leurs expériences durant la récente crise.

Il est donc essentiel que les grandes banques renforcent encore leur capacité de résistance, conformément aux exigences réglementaires plus strictes en matière de fonds propres introduites à l'automne 2008. Bien que les deux établissements satisfassent déjà aux exigences relatives au ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques, qui s'appliqueront dès 2013, ils restent bien en deçà du ratio d'endettement (*leverage ratio*) prescrit par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (ratio d'endettement FINMA)², qui entrera en vigueur à la même date.

La rentabilité des établissements axés sur le marché intérieur, à savoir les banques cantonales, les banques régionales et les banques Raiffeisen, reste très supérieure à la moyenne à long terme, malgré les pressions exercées sur leurs marges d'intérêts. La capitalisation de ces catégories de banques demeure également élevée par rapport aux périodes précédentes. Jusqu'à présent, le ralentissement conjoncturel n'a guère eu d'impact sur ces catégories de banques, car, notamment, les amortissements et les provisions sur les crédits en Suisse ont été relativement modestes jusqu'ici.

Toutefois, dans l'ensemble, les risques des établissements axés sur le marché intérieur peuvent être considérés comme plus élevés qu'en 2008. D'une part, ces établissements sont confrontés à un risque de crédit accru pour trois raisons. Premièrement, l'encours de leurs crédits a fortement augmenté en 2009, notamment pour ce qui est des prêts hypothécaires. Deuxièmement, les résultats d'une enquête menée par la BNS au premier trimestre 2010³ montrent les premiers signes d'une

2 Le ratio d'endettement FINMA est défini comme le rapport entre les fonds propres de base et le total du bilan après ajustements (qui exclut, notamment, les activités de crédit en Suisse).

3 Ont participé à cette enquête 31 banques représentant une part totale de 92% du marché hypothécaire suisse.
Source: BNS.

accumulation de risques sur le marché hypothécaire suisse (cf. encadré 2, page 27). Troisièmement, des indicateurs comme les écarts de rendement sur les obligations d'entreprises, qui restent élevés en Suisse, et la forte hausse du chômage laissent présager d'un futur accroissement des taux de défaut et, donc, des pertes sur les crédits. Par ailleurs, le risque de taux d'intérêt a encore progressé, alors qu'il avait déjà atteint un niveau élevé dans une perspective historique.

Perspectives

Deux scénarios sont envisagés: le premier, le scénario de base, présente les évolutions les plus probables de l'environnement économique en se fondant sur les prévisions les plus récentes. Le second, un scénario négatif, décrit des évolutions hypothétiques mais réalistes des facteurs macro-économiques et permet à la BNS d'évaluer l'impact de développements bien plus défavorables que ceux actuellement prévus.

Dans le scénario de base, la reprise graduelle de l'économie se poursuit. Le risque de crédit à l'étranger, actuellement élevé, baisse modérément, tandis qu'en Suisse, à l'inverse, les pertes sur les crédits, inscrites à un bas niveau, augmentent légèrement. La situation sur les marchés financiers reste stable. Les gouvernements retirent peu à peu leurs mesures exceptionnelles de soutien, ce qui a un effet positif sur la solvabilité des Etats. Malgré une nouvelle amélioration, ce scénario dépeint un environnement qui demeure difficile pour les banques. Les conditions sur le marché financier seront moins favorables aux grandes banques qu'en 2009. Concernant les établissements axés sur le marché intérieur, on peut supposer que les activités liées au taux d'intérêt, qui représentent leur principale source de revenus, pâtiront des pressions persistantes exercées sur leurs marges d'intérêts. La concrétisation des risques de crédit constitue cependant le principal défi de ce scénario: les pertes enregistrées par les banques sur les prêts accordés à l'étranger pourraient s'avérer considérables, alors que celles réalisées sur les prêts octroyés en Suisse devraient être modestes. Tant les grandes banques que les établissements axés sur le marché intérieur devraient être en mesure de supporter ces pertes.

Le scénario négatif, mais réaliste, repose sur l'hypothèse d'un arrêt de la fragile reprise économique (récession à double creux). Les pays ne peuvent plus poursuivre leurs mesures exceptionnelles de

soutien, les primes de risque augmentent, le prix des actifs baisse, et la qualité du crédit à l'étranger demeure faible pendant une période prolongée et se détériore fortement en Suisse. Ce scénario constitue un défi de taille pour le secteur bancaire suisse. Compte tenu des expériences passées, les pertes induites (sur les crédits) pourraient être substantielles. Les importantes réserves de fonds propres des établissements axés sur le marché intérieur sont dès lors nécessaires. En plus des pertes élevées sur les crédits, le scénario négatif envisage des pertes considérables sur les marchés, ce qui accroît d'autant son impact sur les grandes banques. Il est par conséquent essentiel pour ces dernières de continuer à renforcer notablement leur capacité de résistance et d'adopter une approche conservatrice du risque.

La problématique du *too big to fail* demeure

Dans son dernier Rapport sur la stabilité financière, la BNS attire l'attention sur la problématique du *too big to fail*, qui est particulièrement aiguë en Suisse. Bien que les deux grandes banques aient considérablement réduit leur bilan en 2009, cette problématique demeure. La somme de leurs bilans respectifs équivaut toujours à plusieurs fois le PIB suisse. En outre, cette réduction a principalement découlé d'une diminution des actifs à l'étranger. La part de marché des grandes banques en Suisse – qui constitue la principale source de leur importance systémique – reste aussi élevée qu'auparavant (cf. encadré 1, page 20).

La BNS participe à la Commission d'experts mise en place fin 2009 par le Conseil fédéral et chargée d'examiner la limitation des risques que les grandes entreprises font courir à l'économie nationale. Cette commission a publié un rapport intermédiaire fin avril 2010, qui propose un certain nombre de mesures clés. Celles-ci visent, d'une part, à limiter la probabilité de défaillance d'un établissement d'importance systémique et, d'autre part, à restreindre les coûts d'une telle défaillance pour l'économie, en évitant que l'Etat ne doive intervenir en cas de crise. En plus des exigences accrues en matière de liquidités, des prescriptions plus strictes sur la concentration des risques ainsi que des adaptations au niveau de la structure organisationnelle et juridique des établissements d'importance systémique, ces mesures prévoient l'introduction d'exigences progressives en matière de fonds propres. En d'autres termes, plus l'importance systémique d'une banque est grande, plus la proportion de fonds propres qu'elle doit

détenir est élevée. La BNS est d'avis que le nouveau durcissement des exigences de fonds propres doit aller au-delà des dispositions prises dans ce domaine fin 2008 et qui entreront en vigueur en 2013. La réforme de 2008 était une réponse aux lacunes révélées par la crise, à savoir principalement une couverture trop peu conservatrice des risques par les fonds propres (notamment dans le portefeuille de négoce) et l'absence, dans les exigences de fonds propres, tant d'une limite au niveau d'endettement que d'un élément anticyclique. Cette réforme n'avait pas pour objectif de résoudre la problématique du *too big to fail* en Suisse et ne sera pas en mesure de le faire.

1 Environnement économique et financier

L'environnement économique et financier du secteur bancaire suisse s'est considérablement amélioré depuis le point culminant de la crise récente. Il reste toutefois difficile, notamment en ce qui concerne le risque de crédit qui s'est sensiblement accru en 2009, pour dépasser le niveau des pics précédents dans nombre de pays. En outre, le risque souverain a aussi fortement augmenté dans certains Etats.

Selon le scénario de base, le contexte général du secteur bancaire suisse devrait connaître une évolution positive en 2010. L'économie mondiale continuera à se rétablir lentement, les marchés financiers resteront stables et les hauts niveaux de risque de crédit enregistrés dans de nombreux pays se réduiront. En Suisse, cependant, le faible niveau des pertes sur les crédits est susceptible de s'élever légèrement.

Selon un scénario négatif, mais réaliste, la reprise économique prendrait fin en 2010. De surcroît, en raison de problèmes de solvabilité grandissants, les Etats auraient de plus en plus de difficultés à soutenir l'économie et le secteur financier. En conséquence, les primes de risque connaîtraient une nouvelle hausse, le prix des actifs chuterait et le risque de crédit resterait fort pendant une période prolongée.

Environnement économique

Début 2009, de nombreux pays ont affiché une baisse très marquée de la production. Au second semestre, les principales économies ont toutes com-

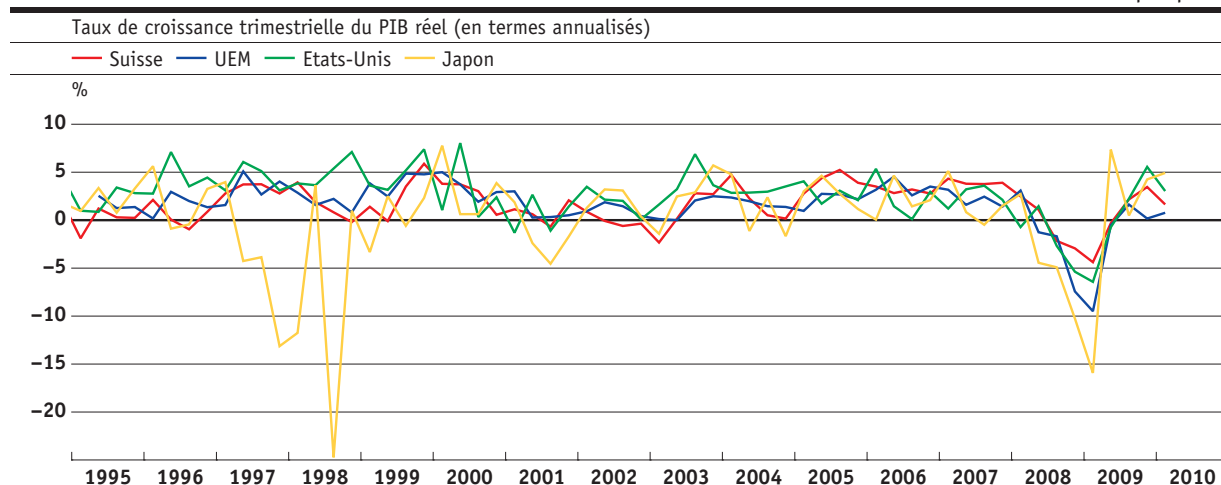
mencé à se rétablir de la crise (cf. graphique 1), aidées par l'assouplissement des conditions monétaires et par de vastes plans de relance budgétaire. Le repli du PIB mondial en 2009 a été plus faible que ce qui avait été prévu un an auparavant. Néanmoins, pour la plupart des pays, il s'est agi du recul le plus marqué depuis la Seconde Guerre mondiale, notamment dans la zone euro (-4,1%) et au Japon (-5,2%). L'économie américaine s'est elle aussi fortement contractée par rapport aux périodes précédentes (-2,4%). L'économie suisse n'a enregistré qu'un faible déclin (-1,5%) en comparaison avec les autres économies, et bien moins prononcé que celui qu'elle avait accusé en 1975 (-6,7%), lors de sa plus grave récession de l'après-guerre.

Le FMI⁴ ainsi que d'autres institutions tablent sur la poursuite de la reprise dans les économies avancées, bien qu'à un rythme relativement lent. Un chômage élevé pèsera sur la consommation, et les mesures de stabilisation monétaire et budgétaire devraient être réduites. Selon les prévisions du FMI, les économies émergentes, et notamment des régions particulièrement dynamiques d'Asie, se redresseront plus rapidement que les économies avancées.

Néanmoins, la reprise économique demeure fragile. Ainsi, le scénario négatif d'un «double creux», autrement dit, une seconde phase de récession, reste réaliste. Selon un tel scénario, les inquiétudes croissantes au sujet de la soutenabilité de la dette souveraine seraient un facteur d'amplification d'une dynamique conjoncturelle négative. Les niveaux élevés, et en progression rapide, de la dette publique de nombreux pays limiteraient la capacité des gouvernements à continuer à soutenir l'activité économique par des mesures de politique

Croissance du PIB

Graphique 1



Source: BNS.

4 Cf. FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2010.

budgétaire, et auraient un effet négatif sur les coûts de financement tant du secteur public que du secteur privé.

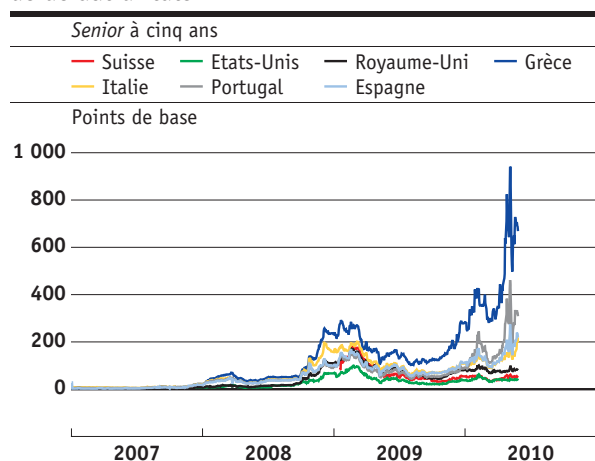
Risque souverain

Les vastes plans de relance et la baisse des recettes fiscales ont conduit les acteurs sur le marché à évaluer à un niveau nettement plus élevé le risque de crédit pour la dette souveraine, comme le reflète l'évolution des primes de swaps de défaut (*credit default swaps, CDS*) portant sur des engagements souverains. Après l'annonce des plans de soutien au secteur financier à la suite de la faillite de Lehman Brothers en 2008, notamment, ces primes ont considérablement augmenté avant de diminuer au premier semestre 2009. Dans certains pays toutefois, elles ont connu un rebond marqué fin 2009 et début

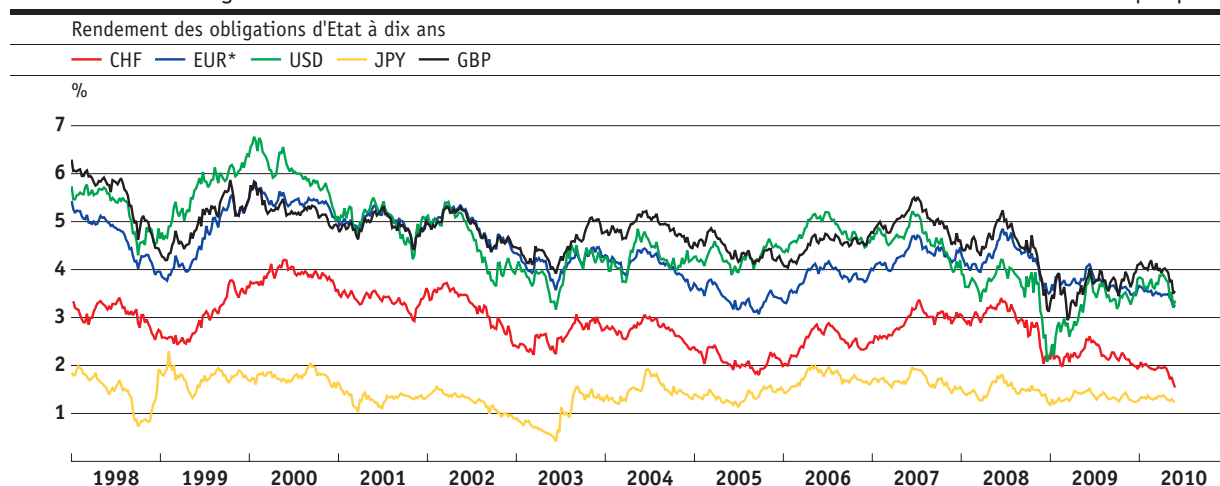
2010. Les primes de CDS sur les engagements souverains pour la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne ont atteint un nouveau pic durant les premiers mois de 2010 (cf. graphique 2). En réponse à ces développements, le gouvernement grec a annoncé un programme de redressement économique et financier, complété par un train de mesures de soutien coordonné au niveau international. Cette nouvelle a toutefois suscité des réactions plutôt négatives au sein des marchés, et les primes de risque sont restées à un très haut niveau. Afin de calmer les marchés et de préserver la stabilité financière en Europe, l'UE a annoncé un plan de soutien d'un montant total pouvant aller jusqu'à 500 milliards d'euros. En outre, le FMI a fait savoir qu'il fournirait une aide financière supplémentaire si nécessaire.

Selon le scénario de base, le retrait des mesures de soutien budgétaire et la légère hausse des recettes fiscales atténueront le risque souverain. Néanmoins, vu le haut degré d'endettement de nombreux pays et les prévisions de croissance modérée, les perspectives pour le risque souverain demeurent maussades. Si les problèmes financiers des emprunteurs souverains venaient à s'aggraver et à s'étendre, cela engendrerait une hausse des primes de risque sur les marchés financiers et des perspectives d'affaiblissement économique pour les pays concernés. Parmi d'autres, ce facteur pourrait déclencher les évolutions décrites dans le scénario négatif.

Primes des CDS contre le risque de défaut d'Etats Graphique 2



Taux d'intérêt à long terme Graphique 3



Graphique 2
Source: Thomson Datastream.

Graphique 3
Source: Thomson Datastream.
* Emprunt de référence en euros (taux de rendement synthétique).

Taux d'intérêt

La politique monétaire est restée expansionniste et les taux d'intérêt à court terme se sont maintenus à un niveau très bas tout au long de 2009. Les taux à long terme ont augmenté considérablement au deuxième trimestre 2009, notamment aux Etats-Unis (cf. graphique 3, page 10), reflétant non seulement des anticipations d'inflation plus élevées, mais aussi un renversement de tendance au niveau du repli sur la qualité (*flight to quality*). Les taux à long terme sont demeurés quasiment inchangés, ou, dans le cas de l'euro et du franc suisse, ont de nouveau baissé. Pour l'ensemble des principales monnaies, ils sont sensiblement inférieurs à leur moyenne à long terme.

Selon le scénario de base, les taux à court terme comme à long terme devraient augmenter modérément.

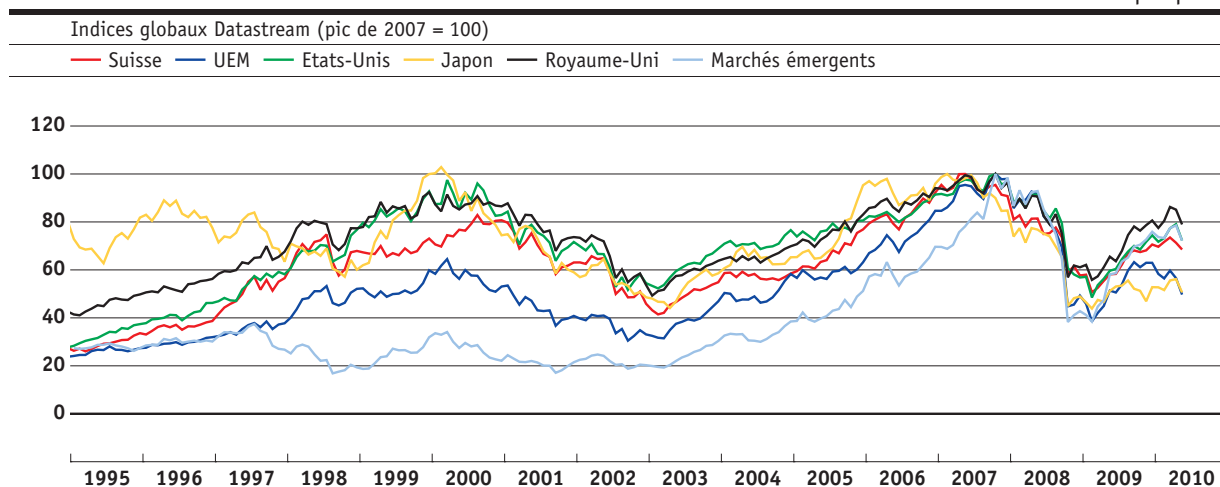
Si le scénario négatif se réalise, la direction que prendront les taux d'intérêt et l'ampleur de leur évolution sont incertaines. D'une part, l'augmentation des primes de risque devrait exercer une pression à la hausse sur les taux d'intérêt. D'autre part, l'affaiblissement des anticipations d'inflation pourrait engendrer une pression à la baisse.

Marché boursier

Les cours boursiers ont sensiblement progressé depuis le creux qu'ils avaient connu au printemps 2009. De ce fait, la baisse des cours observée depuis le début de la crise a été en grande partie neutralisée (cf. graphique 4). La hausse des cours boursiers peut être considérée comme un retour à des niveaux largement justifiés par des facteurs fondamentaux tels que les bénéfices et les taux d'intérêt. Toutefois,

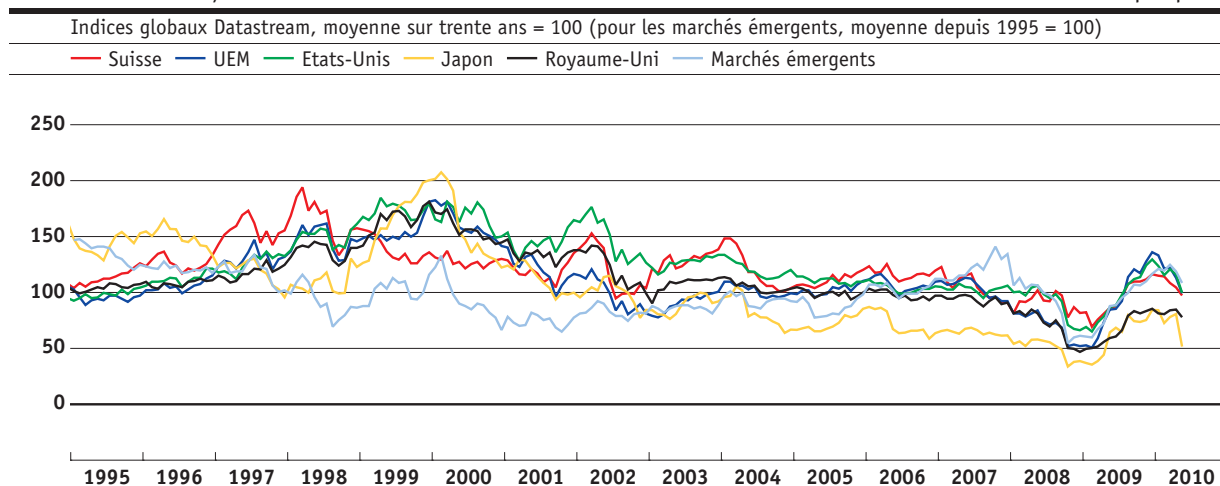
Indices boursiers

Graphique 4



Bourse: ratio cours/bénéfice*

Graphique 5



Graphique 4
Source: Thomson Datastream.

Graphique 5
Source: Thomson Datastream.
* Il s'agit du bénéfice par action.

comme l'a souligné le FMI⁵, d'autres éléments, comme la résurgence d'une propension au risque sur les marchés, pourraient également avoir joué un rôle important dans cette évolution.

Selon le scénario de base, les cours boursiers resteront à leurs niveaux actuels ou progresseront légèrement. Dans de nombreuses bourses, les ratios cours/bénéfice se sont accrus fortement en 2009 (cf. graphique 5, page 11). Cette hausse reflète l'envolée des cours boursiers, mais aussi le fait que les bénéfices ont reculé. Si, comme prévu, les bénéfices poursuivent le retour progressif à leurs niveaux habituels, les cours boursiers actuels apparaissent justifiés. D'autres mesures d'évaluation des marchés (par exemple, rapport cours/moyenne à long terme des bénéfices, ou modèle d'évaluation par actualisation des dividendes) justifient aussi les niveaux des cours actuels. Toutefois, si le scénario négatif devait se réaliser, les primes de risque augmenteraient et les bénéfices resteraient en deçà de leurs niveaux de tendance. Cela se traduirait par une forte pression à la baisse sur les cours boursiers.

Marchés immobiliers

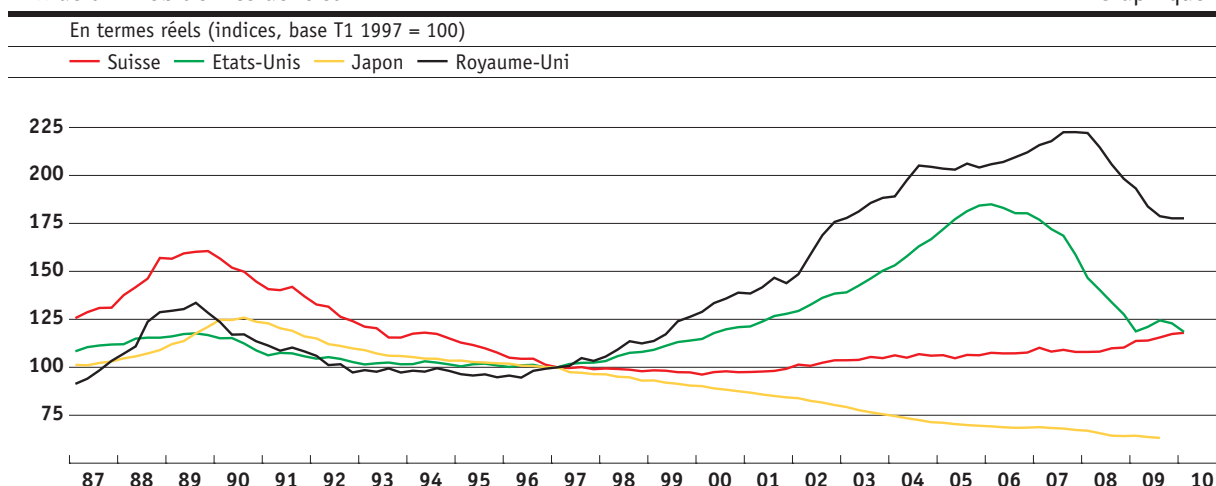
Aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et dans certains pays de la zone euro, la chute des prix immobiliers a marqué le pas en 2009 (cf. graphique 6). Les prix des immeubles commerciaux ont commencé à reculer plus tard que ceux de l'immobilier résidentiel, mais la baisse globale des prix y a été plus importante. Contrairement aux développements enregistrés dans de nombreux autres pays, les prix de l'immobilier résidentiel en Suisse ont continué à progresser en 2009, tandis que ceux de l'immobilier commercial sont restés plutôt stables au cours des dernières années.

Selon le scénario de base, le ralentissement de la baisse des prix de l'immobilier aux Etats-Unis et au Royaume-Uni devrait se poursuivre, mais cette tendance pourrait s'inverser (cf. graphique 6). L'évaluation actuelle des marchés immobiliers aux Etats-Unis et au Royaume-Uni semble être plutôt basse au regard de facteurs fondamentaux tels que les revenus, les loyers et les taux d'intérêt. Toutefois, si le scénario négatif devait se réaliser, les prix de l'immobilier continueraient à fléchir sur une période plus longue que prévu.

Selon le scénario de base, les prix immobiliers en Suisse devraient rester inchangés. Actuellement, il n'existe pas de signes manifestes indiquant que, dans l'ensemble, les prix immobiliers en Suisse dépasseraient les niveaux justifiés au regard des facteurs fondamentaux. Ainsi, le scénario de base ne prévoit aucune correction à la forte baisse. Cependant, les évaluations plus élevées, conjuguées à la morosité de l'environnement économique et à une normalisation des taux d'intérêt, rendent une nouvelle augmentation des prix peu probable. Dans certaines régions (notamment Genève) et dans le segment des logements en propriété, les vives hausses de prix survenues ces dernières années ont conduit à des évaluations difficiles à légitimer si l'on considère les facteurs fondamentaux. Selon le scénario négatif, un recul du PIB et des primes de risque en hausse pourraient exercer une pression sur les prix immobiliers à l'échelle nationale.

Prix de l'immobilier résidentiel

Graphique 6



Sources: BRI, FMI, Standard & Poor's/Case-Shiller et Wüest & Partner.

5 Cf. FMI, *Global Financial Stability Report*, avril 2010.

Qualité du crédit

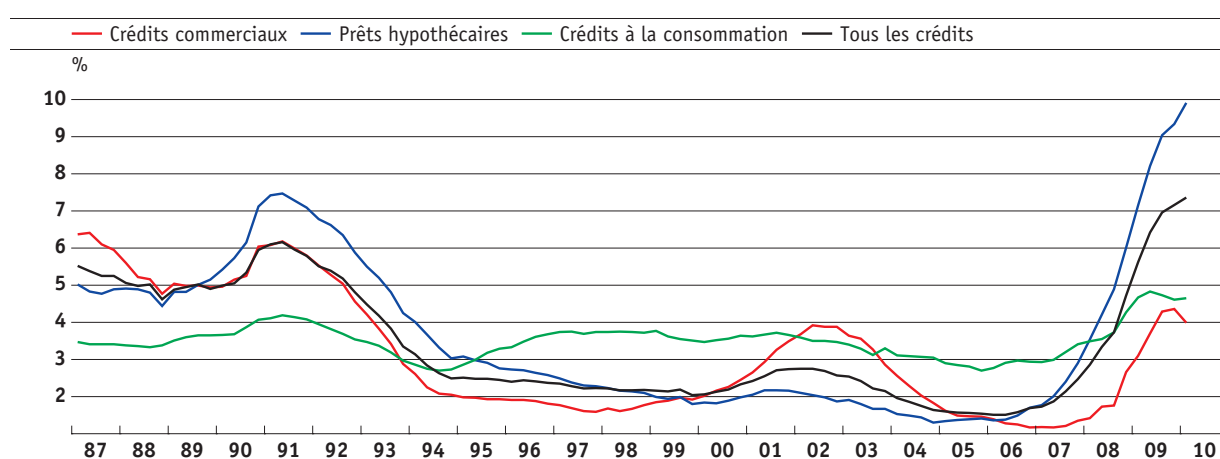
En 2009, la qualité du crédit dans la zone euro et aux Etats-Unis s'est fortement ressentie de la morosité de l'environnement économique, de la chute des prix de l'immobilier et du degré d'endettement élevé des entreprises et des ménages. Selon la BCE, le nombre de défauts de paiement de la part des entreprises et des ménages a augmenté en 2009 dans la zone euro. De ce fait, les taux d'amortissement sur les prêts hypothécaires accordés aux ménages et, en particulier, aux entreprises ont dépassé les hauts niveaux atteints en 2005⁶. Aux Etats-Unis (cf. graphique 7), les taux de défaut sur les crédits ont généralement continué de croître en 2009 pour dépasser les pics précédents. Les taux de défaut pour les crédits commerciaux restent toutefois en deçà de leurs niveaux du début des années 1990.

En Suisse, le ralentissement de l'activité a été moins prononcé qu'aux Etats-Unis et que dans la zone euro, et les prix immobiliers n'ont pas fléchi. En conséquence, la qualité du crédit chez les emprunteurs suisses est restée relativement bonne en 2009. Tandis que le nombre de cas d'insolvabilité a augmenté de 4% parmi les entreprises⁷, ce chiffre a reculé de 5% pour les ménages.

Selon le scénario de base, le risque de crédit aux Etats-Unis et dans la zone euro reculera, tout en restant au-dessus de son bas niveau d'avant la crise. C'est ce que prévoient la BCE ainsi que le FMI, et ce qu'indique l'évolution des primes des CDS et des écarts de rendement des obligations. Comme le montre le graphique 8, les écarts de rendement des obligations d'entreprises ont considérablement diminué depuis les pics atteints fin 2008/début

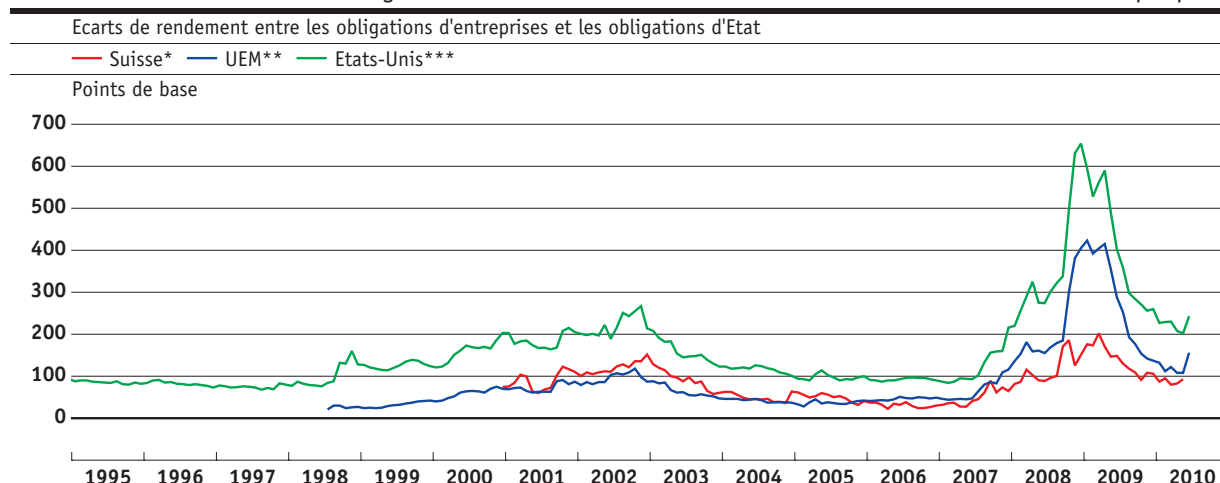
Taux de défaut aux Etats-Unis

Graphique 7



Ecarts de rendement entre les obligations

Graphique 8



Graphique 7
Source: Réserve fédérale.

6 Cf. BCE, *Financial Stability Review*, décembre 2009.
7 Adaptation à l'évolution de la législation. Source: Creditreform, www.creditreform.ch.

Graphique 8
Source: Thomson Datastream.
* Rendements (taux au comptant) des obligations d'entreprises suisses ayant valeur de placement et des obligations de la Confédération, calculés par la BNS.
** Euro-Aggregate Corporate (valeur de placement, libellés en euros) et indices AAA Euro-Aggregate Government, Barclays Capital.
*** US Corporate (valeur de placement, libellés en dollars des Etats-Unis) et indices US Treasury, Barclays Capital.

2009. Ils restent toutefois à des niveaux proches du précédent sommet de 2002. Le rapport abaissement/relèvement de la notation par Moody's des entreprises américaines et européennes reflète aussi une légère amélioration de la qualité des crédits commerciaux. Ce rapport, élevé il y a peu, a récemment baissé. Il est maintenant proche de sa moyenne à long terme pour les entreprises américaines, mais se situe encore au-dessus de celle-ci pour les entreprises européennes. Selon le scénario négatif, le PIB et les prix de l'immobilier pourraient connaître un nouveau recul. En conséquence, les taux de défaut resteraient élevés à long terme.

En Suisse, les taux de défaut des ménages et des entreprises sont actuellement inférieurs à ceux que l'on attendrait immédiatement après une récession. C'est pourquoi, selon le scénario de base, les

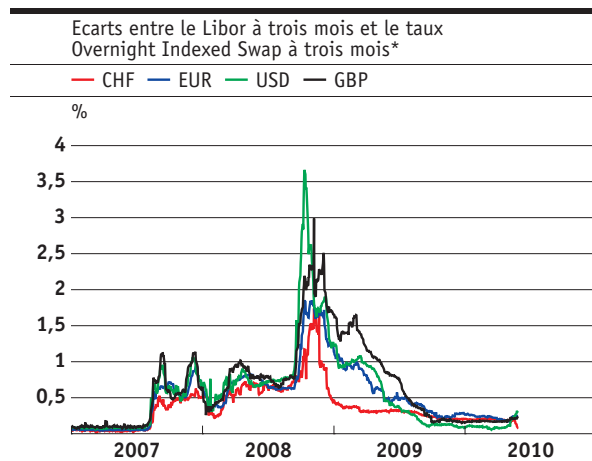
amortissements sur les prêts, actuellement peu élevés, vont augmenter. Cette évolution ressort également des écarts de rendement des obligations d'entreprises suisses, qui restent encore considérables d'un point de vue historique (cf. graphique 8, page 13). Selon le scénario négatif, les taux de défaut des emprunteurs suisses devraient connaître une forte hausse.

Etablissements financiers internationaux

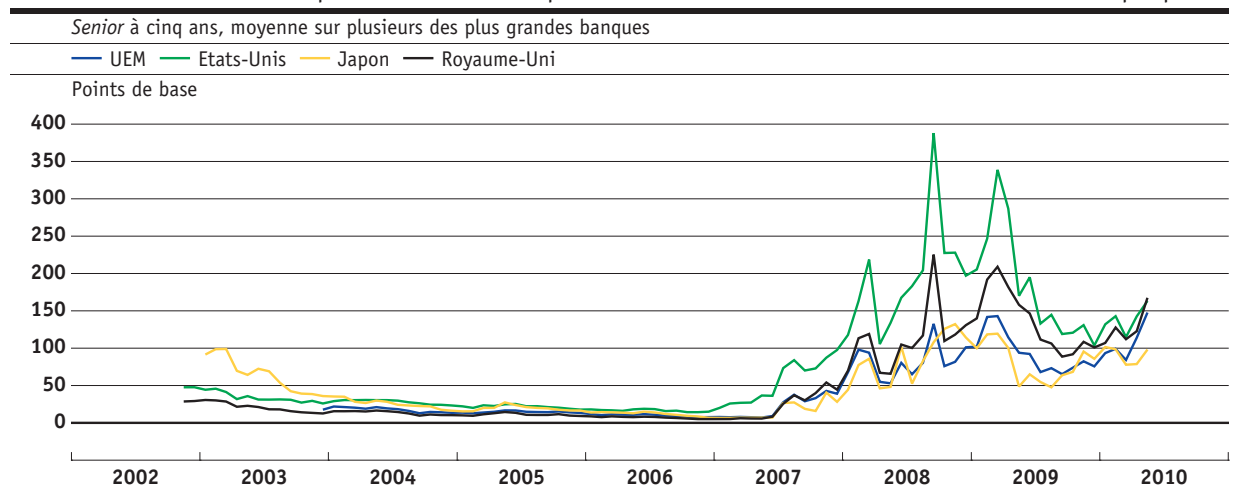
La solidité des établissements financiers internationaux s'est renforcée depuis que la crise a atteint son sommet. Le ratio de fonds propres de la plupart des banques internationales a augmenté en 2009, du fait surtout de la réduction du total des actifs. En outre, de nombreux établissements ont vu leur rentabilité s'améliorer considérablement. Soutenues par les mesures prises par les banques centrales et les gouvernements, les conditions de financement se sont nettement assouplies. Cette détente ressort de l'indice de financement et de liquidité du marché du FMI (Funding and Market Liquidity Index^{fm}) et de l'évolution des primes de risque sur le marché interbancaire. Comme l'indique le graphique 9, ces primes de risque ont fortement reculé depuis le pic de 2008.

Les primes des CDS attestent également une amélioration de la solidité des établissements financiers. Ces primes ont sensiblement régressé depuis le point culminant qu'elles avaient atteint au printemps 2009. Mais elles connaissent depuis peu une nouvelle hausse, notamment en ce qui concerne les banques européennes (cf. graphique 10). Cette évolution indique que, dans l'ensemble, les acteurs du marché continuent à être préoccupés au sujet de

Graphique 9
Écarts de rendement sur le marché monétaire



Graphique 10
Primes des CDS contre le risque de défaut de banques



Graphique 9

Sources: BNS et Bloomberg.

* Les taux de l'argent au jour le jour sont les suivants: TOIS (CHF), EONIA (EUR), OIS (USD), SONIA (GBP).

Graphique 10

Source: Bloomberg.

la robustesse des établissements financiers internationaux.

Selon le scénario de base, la solidité des établissements financiers internationaux continuera à s'améliorer. Mais la rentabilité demeurera en deçà du niveau qui prévalait avant la crise, et ce pour les raisons suivantes: premièrement, le risque de crédit devrait rester élevé dans une perspective historique. Deuxièmement, selon les modèles standard d'évaluation, le cours des actions reflète actuellement leurs valeurs fondamentales. C'est pourquoi, par rapport à l'année passée, le potentiel d'un produit des opérations de négoce élevé, dû à une hausse des cours des actions, semble être limité. Enfin, l'incertitude concernant la qualité des bilans des banques est encore grande. Selon les estimations du FMI, les banques devront encore procéder à des amortissements pour un montant de 800 milliards de dollars, soit un tiers du total des amortissements prévus dans le secteur bancaire international pour la période allant de 2007 à 2010⁸.

Selon le scénario négatif, d'importantes pertes sur prêts et sur opérations de négoce pourraient être enregistrées et, du fait de l'augmentation générale des primes de risque, les conditions de financement pour les banques devraient de nouveau se durcir nettement. L'évolution prévue par ce scénario constituerait une sérieuse source de stress pour le système financier, et ce pour deux raisons: d'une part, la structure de financement de nombreuses banques reste fragile et leur besoin de refinancement à court et à moyen terme est très important. En effet, le FMI estime que les banques devront refinancer un montant de 5 000 milliards de dollars au cours des trois prochaines années. D'autre part, la capacité financière des gouvernements à soutenir les établissements en difficulté est nettement inférieure à ce qu'elle était avant 2007.

⁸ Cf. FMI, *Global Financial Stability Report*, avril 2010.

2 Rentabilité

Le redressement graduel des marchés financiers internationaux et de l'environnement économique en 2009 a permis au secteur bancaire suisse d'améliorer nettement sa rentabilité par rapport à 2008. Ces évolutions positives sont importantes, étant donné que la rentabilité joue un rôle clé dans la capacité d'une banque à constituer une base de fonds propres solide, lui permettant d'être mieux à même d'absorber des pertes et d'augmenter sa résistance au stress. Les bénéfices des grandes banques ont été déterminants pour le rétablissement du secteur bancaire, et ils ont continué à croître pendant le premier trimestre 2010. Les établissements axés sur le marché intérieur sont restés rentables: les banques Raiffeisen et les banques cantonales ont maintenu leurs bénéfices nettement au-dessus de leur moyenne historique, tandis que les banques privées suisses (dans le présent rapport, elles englobent les banquiers privés et les banques boursières) ont réussi à augmenter leur rentabilité en 2009, malgré des sorties nettes de fonds. Toutefois, la durabilité de ces bénéfices est encore incertaine et les perspectives demeurent moroses.

Les grandes banques commencent à se rétablir – Les autres catégories de banques restent très rentables

Dans l'ensemble, le secteur bancaire suisse a enregistré un bénéfice net de 11 milliards de francs en 2009, soit une progression de 32 milliards par rapport à la perte record de l'année précédente (cf. graphique 11). L'amélioration de la situation par rapport à 2008 revient surtout aux grandes banques.

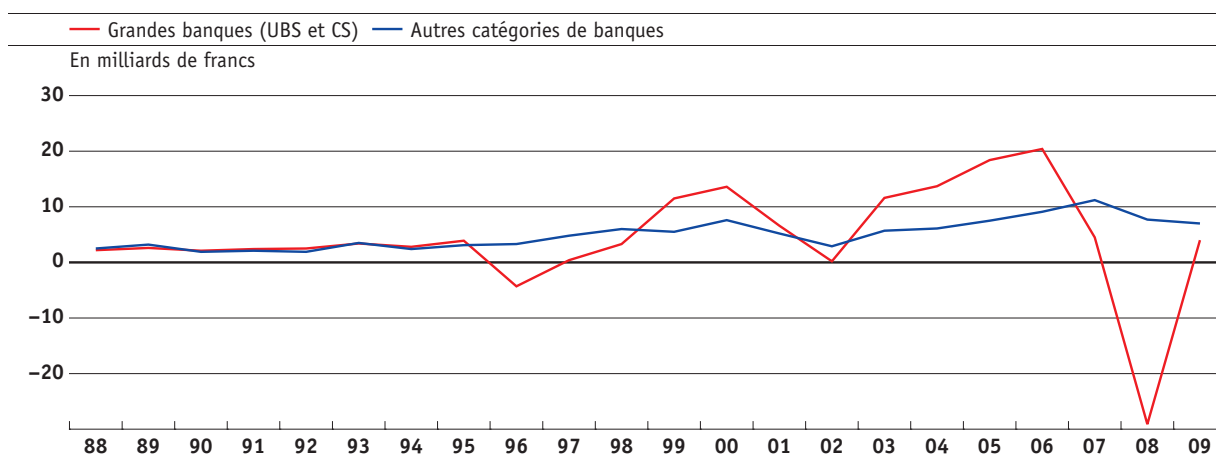
Même si UBS a accusé des pertes s'élevant à 3 milliards de francs en 2009, ce résultat représente quand même une nette amélioration au regard du montant atteint en 2008 (21 milliards de francs). Le Credit Suisse a annoncé pour sa part un bénéfice de 7 milliards de francs au titre de 2009, soit une hausse de 15 milliards par rapport à 2008. Ces évolutions positives se sont poursuivies pendant le premier trimestre 2010, pour lequel ces deux banques ont annoncé des bénéfices nets de 2 milliards de francs.

Les établissements axés sur le marché intérieur, c'est-à-dire les banques cantonales, les banques régionales et les banques Raiffeisen, continuent à présenter une image positive. Depuis 2008, les bénéfices nets des banques cantonales et des banques Raiffeisen ont augmenté de respectivement 12% et 14%. Même si elles restent rentables, les banques régionales ont vu leurs bénéfices reculer de 12% par rapport à 2008, en raison surtout d'une diminution des marges d'intérêts. Avec 3 milliards de francs sur une base agrégée, les banques axées sur le marché intérieur ont maintenu des bénéfices nettement au-dessus de leur moyenne historique.

La rentabilité des banques privées suisses a progressé de 12% en 2009, passant ainsi de 1,5 milliard à 1,7 milliard de francs⁹. Au niveau non consolidé, les flux nets de fonds¹⁰ sont restés négatifs, bien qu'ils aient progressé d'environ 50% depuis 2008 (les retraits ayant passé de 32 milliards à 16 milliards de francs)¹¹. Les retraits nets enregistrés reflètent les difficultés auxquelles sont confrontés les banques privées, compte tenu des pressions exercées sur la confidentialité des données du client

Bénéfices nets

Graphique 11



Sources: BNS et FINMA.

9 Sur une base consolidée, la rentabilité des banques privées a reculé de 18% en 2009, passant de 2,8 milliards à 2,3 milliards de francs.

10 Les flux nets de fonds représentent l'évolution des actifs investis, soit la différence entre les afflux et les retraits d'actifs investis provenant de nouveaux clients et de clients existants. En sont exclus les produits des opérations d'intérêts et des dividendes, ainsi que les ajustements de valeur du fait de fluctuations survenues sur les marchés ou au niveau des cours de change.

11 A titre de comparaison, les chiffres concernant les flux nets de fonds du Credit Suisse se sont améliorés. En effet, des retraits à hauteur de 3 milliards de francs ont été enregistrés en 2008, contre 44 milliards pour les afflux en 2009. UBS continue d'annoncer des flux nets de fonds négatifs, même si les chiffres ont progressé (-226 milliards en 2008, contre -147 milliards en 2009).

et du ralentissement général de l'économie. Les afflux nets de fonds au niveau consolidé ont reculé de 32% en 2009, passant de 51 milliards à 34 milliards de francs. En d'autres termes, les retraits observés en Suisse ont été plus que compensés par les afflux de fonds dans les filiales à l'étranger.

Mesurée au rendement des actifs (*return on assets*, RoA), la rentabilité du secteur bancaire suisse a augmenté, passant de -0,5% en 2008 à 0,3% en 2009. Ce redressement est dû à la catégorie des grandes banques, dont le RoA s'est nettement amélioré (-0,9% en 2008, contre 0,2% en 2009). Le Credit Suisse a joué un rôle majeur, avec un RoA de 0,7% en 2009, alors que celui d'UBS affichait -0,2%.

Le RoA des banques Raiffeisen a passé de 0,4% à 0,5% et celui des banques cantonales de

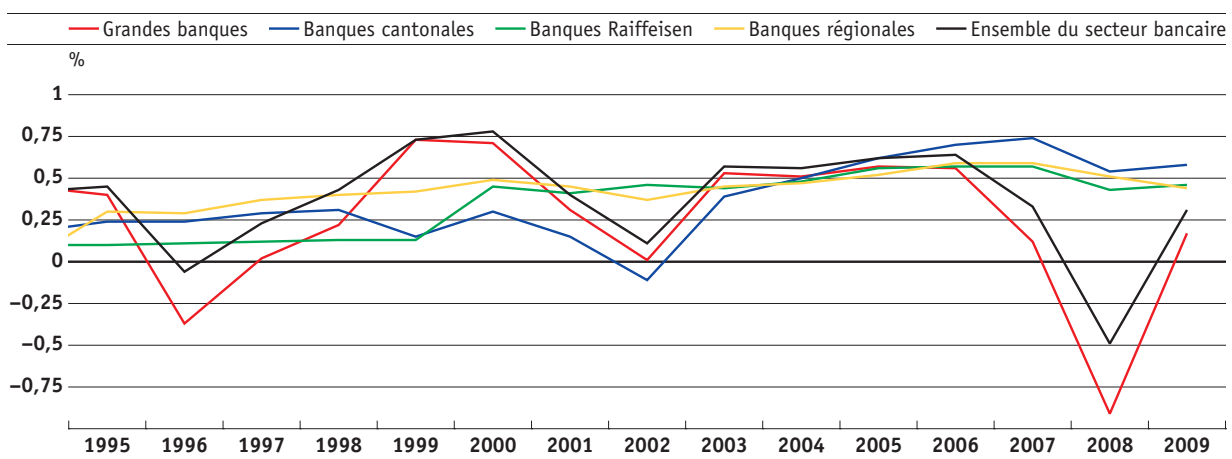
0,5% à 0,6%. Par contre le RoA des banques régionales a reculé (0,5% en 2008, contre 0,4% en 2009). Dans l'ensemble, la rentabilité des banques axées sur le marché intérieur reste au-dessus de la moyenne historique sur 20 ans (cf. graphique 12).

Amélioration de l'efficacité des coûts dans l'ensemble du secteur bancaire

Les charges au sein du secteur bancaire suisse sont demeurées relativement stables, alors que les produits ont bondi de 96% depuis 2008. En conséquence, le ratio charges/produits (*cost/income*) s'est considérablement amélioré, passant de 140% en 2008 à 70% en 2009. Malgré tout, le ratio charges/produits des grandes banques (76%) reste nettement supérieur à celui des autres catégories de banques. Cela s'explique surtout par le niveau historiquement

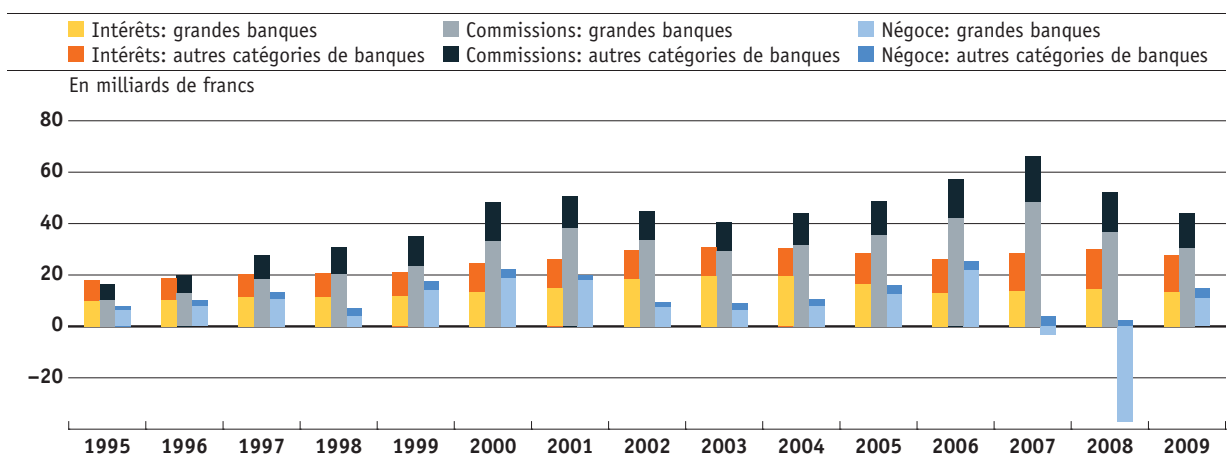
Rendement des actifs

Graphique 12



Composantes des produits

Graphique 13



Graphiques 12 et 13
Sources: BNS et FINMA.

élevé de leurs charges de personnel par rapport à leurs produits. Au cours des dix dernières années, les grandes banques ont vu leurs charges de personnel s'établir en moyenne à environ 72% du total de leurs produits, ce qui représente approximativement le double du pourcentage enregistré par les établissements axés sur le marché intérieur (32%). Pour ces derniers, le ratio charges/ produits se situe entre 50% (banques cantonales) et 62% (banques Raiffeisen).

Le redressement des produits revient essentiellement aux grandes banques, qui ont annoncé un montant de 56 milliards de francs au titre des produits, contre 11 milliards en 2008. Concernant les grandes banques, la hausse des produits provient essentiellement des opérations de négoce¹². Le Credit Suisse a généré des produits s'élevant à 12 milliards de francs¹³ sur ses opérations de négoce, alors qu'UBS a enregistré une perte de 0,3 milliard de francs¹⁴. Pour les deux grandes banques, les opérations de commissions et les prestations de services représentent la principale composante des produits. Toutefois, le produit des opérations de commissions

et des prestations de services a reculé de 17% par rapport à 2008. Ce repli tient essentiellement à la réduction des commissions issues du négoce de titres et des activités d'investissement, réduction qui reflète un recul général des activités axées sur la clientèle.

Pour les autres catégories de banques, le total des produits a diminué de 2%. Le produit de leurs opérations de négoce a également augmenté (60%). Toutefois, le produit net des opérations d'intérêts, qui reste la principale composante de leurs produits, (cf. graphique 13, page 17), a reculé de 6% par rapport à 2008, ce qui a engendré un repli du total des produits. Exprimé en pourcentage du total des crédits – une mesure de la marge d'intérêts des banques sur les activités de crédit –, le produit des opérations d'intérêts pour les banques axées sur le marché intérieur a fléchi de 20 points de base, s'établissant à 1,7%.

Tableau 1: Secteur bancaire suisse – Résultats 2009 (en milliards de francs)

	Grandes banques		Banques commerciales axées sur le marché intérieur		Autres banques	
	2009	Taux de croissance annuelle	2009	Taux de croissance annuelle	2009	Taux de croissance annuelle
Produits, total	55,5	401%	12,3	5%	21,3	-6%
dont:						
Produit des opérations d'intérêts	13,3	-10%	8,4	-2%	6,0	-9%
Produit des opérations de commissions et des prestations de services	30,4	-17%	2,2	-3%	11,3	-14%
Produit des opérations de négoce	10,8	-	1,1	120%	2,7	41%
Autres produits ordinaires	1,0	-	0,6	60%	1,3	53%
Charges, total	42,2	0%	6,6	2%	14,0	-5%
dont:						
Charges de personnel	32,1	6%	4,2	6%	9,3	-5%
Autres charges	10,2	-15%	2,3	-5%	4,7	-5%
Bénéfice brut	13,4	-	5,7	9%	7,3	-7%
Amortissements sur investissements dans des sociétés affiliées et sur immobilisations corporelles	3,5	13%	0,7	-5%	1,0	-6%
Correctifs de valeur, provisions et pertes	4,3	-46%	0,5	-17%	2,0	9%
dont provisions pour pertes sur les crédits	2,2	-39%	0,3	33%	1,1	66%
Résultat intermédiaire	5,6	-	4,5	14%	4,3	-15%
Autres produits et charges (y compris impôt sur les bénéfices et participations minoritaires)	-1,7	-	-1,1	-33%	-0,7	250%
Bénéfice net	3,9	-	3,4	9%	3,6	-

Sources: BNS et FINMA.

Remarque: La catégorie des banques commerciales axées sur le marché intérieur inclut les banques cantonales, les banques régionales et les banques Raiffeisen. La catégorie des autres banques comprend les banques privées, les banques en mains étrangères et les succursales de banques étrangères.

Remarque: «-» indique des taux de croissance impossibles à calculer, car ces positions ont généré des pertes en 2008 et des bénéfices en 2009.

12 La catégorie des autres produits ordinaires a aussi sensiblement augmenté. Toutefois, cette composante est relativement volatile et représente une source de revenus mineure pour les grandes banques.

13 Sources: Annual Report 2009. Ces chiffres peuvent varier légèrement par rapport à ceux figurant dans le tableau 1, du fait de l'application de différentes normes comptables.

14 L'amélioration du produit des opérations de négoce d'UBS s'explique en grande partie par la baisse des correctifs de valeur sur les crédits

Baisse des correctifs de valeur, provisions et pertes pour toutes les catégories de banques

Les correctifs de valeurs, provisions et pertes ont diminué pour toutes les catégories de banques en 2009, même s'ils restent à un niveau élevé au regard de ceux qui prévalaient avant la crise (cf. chapitre 3, page 21). Pour l'ensemble du secteur bancaire, ils ont reculé de 35% et se sont inscrits à 7 milliards de francs en 2009. Au niveau agrégé, les deux grandes banques ont enregistré, pour 2009, 4 milliards de francs au titre des correctifs de valeur, provisions et pertes, dont 2 milliards de pertes sur les crédits. Pour les grandes banques, les pertes sur les crédits ont représenté 0,3% du total des crédits en 2009, contre 0,4% en 2008.

En 2009, les banques axées sur le marché intérieur ont réduit leurs provisions de 17%, à 0,5 milliard de francs. Hors grandes banques, les correctifs de valeur, provisions et pertes du secteur bancaire suisse sont restés faibles sous l'angle historique, à près de 2 milliards de francs.

Perspectives

Les perspectives concernant la rentabilité du secteur bancaire suisse, et, partant, sa capacité à continuer de constituer des réserves de fonds propres, restent moroses. Selon le scénario de base, la rentabilité des grandes banques poursuit son redressement au fur et à mesure que l'environnement économique s'améliore. Toutefois, la conjonction de plusieurs facteurs pourrait limiter leurs bénéfices à court terme. Premièrement, le risque de crédit restera vraisemblablement important d'un point de vue historique. Deuxièmement, le potentiel d'un produit des opérations de négoce élevé, dû à une hausse des cours des actions, semble être limité (cf. chapitre 1, page 9). Troisièmement, il n'est pas certain que les revenus issus des activités de banque d'investissement en 2009 puissent se maintenir durablement. Les revenus provenant du négoce de valeurs à revenu fixe s'expliquent en partie par la réduction du nombre des acteurs du marché durant la crise. Les fourchettes de prix (*bid-ask spreads*) ont déjà commencé à se rétrécir avec la reprise de l'activité des marchés. Enfin, les activités de *private banking*, en particulier chez UBS, ont beaucoup souffert du fait des problèmes à l'international et d'atteintes à la réputation. Ces difficultés devraient continuer à affecter les flux nets de fonds d'UBS en 2010. D'une manière plus générale, l'affai-

blissement des dispositions sur le secret bancaire risque de peser sur les marges dans un segment d'activité qui, normalement, constitue une source de revenus stables et élevés pour les grandes banques.

Les bénéfices des banques axées sur le marché intérieur risquent aussi d'être limités en 2010 du fait de la baisse des marges d'intérêts et de l'accroissement du risque de crédit. En outre, les expositions au risque de taux d'intérêt rendent ces établissements particulièrement vulnérables aux hausses de taux d'intérêt. La durabilité des bénéfices générés par les banques privées suisses est incertaine, étant donné que des pressions supplémentaires sur le secret bancaire risquent d'avoir des conséquences négatives.

Si la reprise économique venait à s'interrompre en 2010 (scénario négatif), la rentabilité des banques suisses serait considérablement atteinte. Une hausse des primes de risque conjuguée à une baisse des prix des actifs et à un accroissement du risque de crédit sur une longue durée pourraient engendrer des pertes considérables pour les grandes banques. Les pertes sur les crédits des banques axées sur le marché intérieur augmenteraient alors fortement.

garantis par des rehausseurs de crédit (assureurs *monoline*) et celle des ajustements de prix sur les positions transférées au fonds de stabilisation de la BNS, qui se sont soldées par des pertes de respectivement 0,8 milliard de francs (2008: -8 milliards) et 0,2 milliard de francs (2008: -5 milliards).

Encadré 1: Structure du secteur bancaire suisse

La récente crise financière a montré que les gouvernements ne peuvent laisser des banques d'importance systémique déposer leur bilan parce que, précisément, elles sont trop grandes pour faire faillite (*too big to fail*, TBTF). Comme l'a révélé le cas d'UBS, la Suisse ne constitue pas une exception à cet égard. Dans ce pays, la question du TBTF se pose d'ailleurs avec une acuité particulière, compte tenu de la structure du secteur bancaire helvétique.

La taille, l'interdépendance et la substituabilité sont les critères utilisés pour évaluer l'importance systémique des banques, et partant, l'ampleur de la problématique du TBTF¹⁵. Mais comme ces critères se recourent souvent, il est difficile de trouver des indicateurs adéquats.

La taille du secteur bancaire ainsi que la part de marché dans les activités de crédit et de dépôt en Suisse sont examinées ci-après. Dans les deux cas, le niveau des indicateurs relatifs à la Suisse est particulièrement élevé. Premièrement, en comparaison internationale, la Suisse est dotée d'un secteur bancaire très important au regard de son PIB, avec deux grandes banques d'envergure mondiale. Deuxièmement, les deux banques en question sont aussi prédominantes sur le marché national.

Fin 2009, la somme des actifs des banques suisses s'élevait à 3 574 milliards de francs, ce qui correspond à près de sept fois la taille du PIB annuel de la Suisse. Il s'agit d'un recul considérable par rapport aux années précédentes, lorsque les actifs du secteur bancaire représentaient jusqu'à neuf fois le PIB. Le ratio enregistré en 2009 reste néanmoins le plus élevé des pourcentages observés dans les pays du G10. En outre, les deux grandes banques suisses se partageaient à elles seules des actifs dont la valeur totale équivalait à plus de quatre fois le PIB annuel du pays. Ce chiffre aussi est le plus élevé parmi les pays du G10 (cf. tableau B1).

Ainsi, malgré la réduction de leurs bilans, les grandes banques ont une taille qui demeure très importante au regard du PIB suisse. Comme la réduction des bilans reflète principalement une diminution des actifs en comptes étrangers, la part des grandes banques dans le marché national – soit la principale source de leur importance systémique – est toujours aussi forte aujourd'hui qu'auparavant.

Pour ce qui est des crédits en Suisse, la part de marché des grandes banques se situe entre 28% et 34%, selon le segment. Concernant les activités de dépôt, leur part de marché est de 30% (cf. tableau B2). Les grandes banques jouent donc un rôle crucial pour le fonctionnement de l'économie helvétique. Au vu des critères de la taille et de la part de marché dans les activités du pays, les deux grandes banques devraient, sous leur forme actuelle, être considérées comme *too big to fail*.

Le secteur bancaire suisse comprend par ailleurs 24 banques cantonales (29% du total des actifs en Suisse),

350 établissements indépendants affiliés au groupe Raiffeisen (11%), 70 banques régionales (8%) et 228 autres banques. La catégorie des autres banques englobe les banques privées, les banques en mains étrangères ainsi que les succursales des banques étrangères, qui se partagent 19% du total des actifs en Suisse. Les banques privées se concentrent essentiellement sur la gestion d'actifs et de fortune et il n'est donc pas surprenant qu'elles jouent un rôle mineur dans les activités bancaires commerciales sur le marché intérieur. Suivant le segment, leur part de marché concernant les crédits se situe entre 0,3% et 1,4%. Pour les activités de dépôt, leur part de marché est de 9%.

A côté des grandes banques, un petit nombre d'autres banques détiennent des parts conséquentes dans certains marchés importants et remplissent donc au moins quelques-uns des critères selon lesquels un établissement est considéré comme TBTF. Toutefois, comparés aux deux grandes banques, ces établissements sont plus petits, moins complexes et ne revêtent pas de dimension internationale.

Ces chiffres montrent que pour évaluer la stabilité du système financier suisse, il est important d'analyser l'ensemble des principales catégories de banques, à savoir les grandes banques (Credit Suisse et UBS), les banques cantonales, les banques Raiffeisen et les banques régionales. Toutefois, du fait de leur taille, de leur exposition internationale et de leur statut TBTF, les deux grandes banques sont l'objet d'une attention particulière dans le présent rapport.

Tableau B1: Comparaison internationale

	Importance du secteur bancaire (ratio somme des actifs/PIB annuel)	Taille des deux principales banques (ratio somme des actifs/PIB annuel)
Allemagne	4,6	1,0
Belgique	5,2	3,1
Canada	2,4	0,8
Etats-Unis	1,7	0,3
France	5,6	2,0
Italie	2,2	1,1
Japon	3,0	0,8
Pays-Bas	4,8	3,2
Royaume-Uni	6,3	2,3
Suède	4,4	2,6
Suisse (2008)	8,2	6,2
Suisse (2009)	6,7	4,4

Sources: Bankscope, BNS, FINMA et FMI.

Tableau B2: Parts de marché dans les activités nationales, selon la catégorie de banque (en %)

	Grandes banques	Banques cantonales	Banques Raiffeisen	Banques régionales	Autres banques
Créances sur des établissements non financiers					
dont gagées	33,9	21,4	4,9	4,4	35,5
dont non gagées	27,5	47,6	0,8	3,1	21,0
Créances hypothécaires sur ménages	34,3	33,5	17,6	6,8	7,8
Dépôts dans des comptoirs en Suisse	30,4	25,7	10,9	6,3	26,6

Sources: BNS et FINMA.

15 Cf., par exemple, FMI, BRI et CSF, *Guidance to assess the systemic importance of financial institutions, markets and instruments: initial considerations – report to the G20 Finance Ministers and Central Bank Governors*, octobre 2009, www.bis.org/publ/othp07.htm, ainsi

que, Rapport intermédiaire de la Commission d'experts chargée d'examiner la limitation des risques que les grandes entreprises font courir à l'économie nationale, avril 2010, www.sif.admin.ch/dokumentation/00514/00519/00592/index.html?lang=fr.

3 Risques

En 2008 et en 2009, les grandes banques ont fortement réduit leur exposition au risque de marché et au risque de crédit par rapport aux niveaux observés au début de la crise financière. Les premiers signes d'une nouvelle augmentation de la propension au risque sont toutefois apparus. Pour les banques axées sur le marché intérieur, la croissance marquée des prêts hypothécaires a accentué le risque de crédit en 2009. Dans le même temps, le risque de taux d'intérêt encouru par les banques cantonales et Raiffeisen a atteint un niveau record.

Grandes banques

Le commentaire relatif à l'exposition des grandes banques aux risques est axé sur cinq caté-

gories principales de risques¹⁶, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque souverain, le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité.

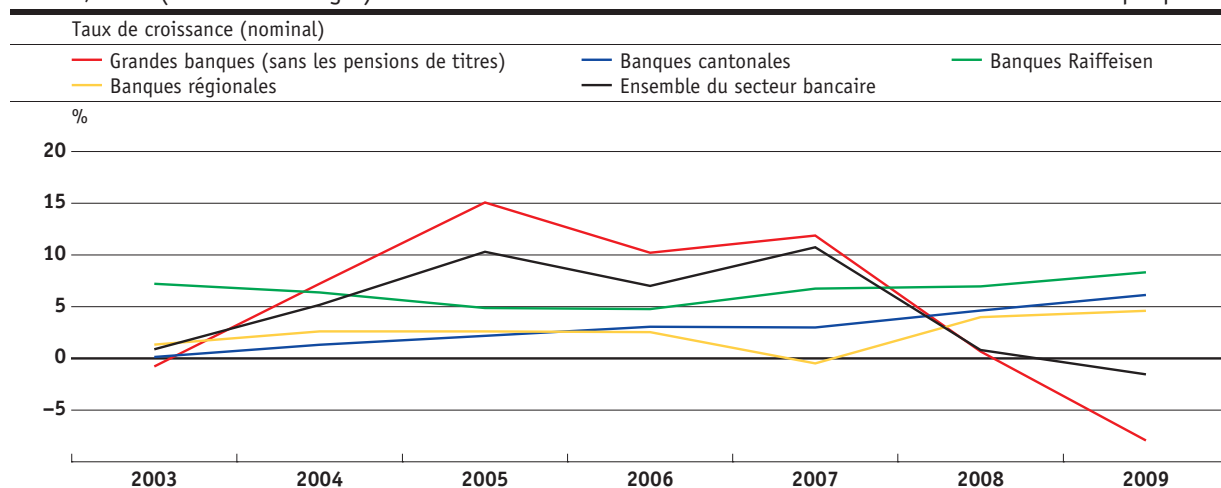
Diminution modérée du risque de crédit

L'exposition des grandes banques au risque de crédit découle des crédits traditionnels, des prêts détenus en vue de la vente, des engagements de crédit, des pensions de titres ainsi que des prêts et emprunts de titres (*securities lending and borrowing, SLB*)¹⁷.

En 2009, l'exposition à de tels risques est passée de 1 604 milliards de francs à 1 299 milliards¹⁸, dont 819 milliards peuvent être attribués à des débiteurs étrangers et 480 milliards à des débiteurs suisses¹⁹. Cette évolution s'explique principalement par une baisse de volume des positions à risque relativement faible que sont les pensions de titres

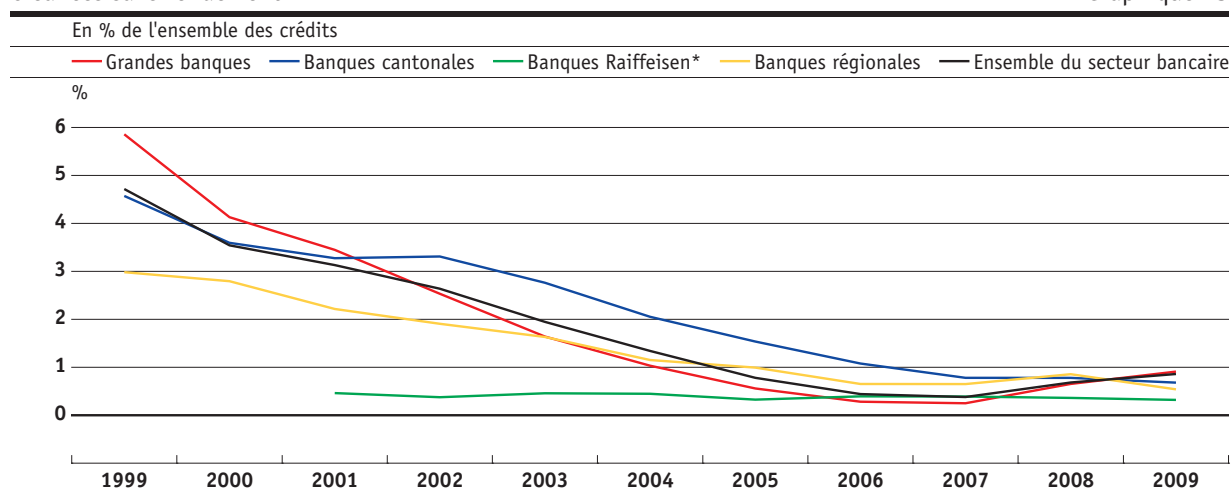
Crédits, total (Suisse et étranger)

Graphique 14



Créances sans rendement

Graphique 15



Graphique 14

Sources: BNS, FINMA et rapports annuels 2009.

Graphique 15

Sources: BNS et FINMA.

* Les statistiques relatives aux banques Raiffeisen sont disponibles seulement depuis 2001.

16 Il n'est toutefois pas toujours aisé de délimiter clairement ces catégories de risques. En particulier, il est de plus en plus difficile, surtout dans le cas des grandes banques, de faire la distinction entre risque de crédit et risque de marché selon des critères simples tels

que le type de produits, la liquidité du marché, la méthode comptable ou la période de détention. Par exemple, des portefeuilles de crédits peuvent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur, ou des positions dans les portefeuilles de négoce des banques, exposées aussi bien au risque de crédit qu'au risque de marché. Par juste valeur, on entend le prix auquel des actifs peuvent être échangés ou des engagements réglés entre des parties compétentes n'ayant aucun lien de dépendance et agissant en toute liberté. Des amortissements sont réalisés sur ces positions si le prix du marché (ou la valeur dérivée de modèles) change. Pour les positions comptabilisées au coût amorti, des amortissements sont en revanche effectués et des provisions pour risque de crédit constituées si des critères objectifs indiquent qu'il ne sera pas possible de recouvrer la totalité du montant dû selon le contrat d'origine.

et les prêts et emprunts de titres, volume qui s'est inscrit à 389 milliards en 2009, contre 617 milliards de francs en 2008. Observé auprès des deux grandes banques, ce recul a été particulièrement marqué dans le cas d'UBS.

Le volume des crédits traditionnels des grandes banques (par exemple les crédits aux entreprises ou les crédits à la consommation) a diminué de 7,9% entre fin 2008 et fin 2009 (cf. graphique 14, page 21). Il était ainsi de 599 milliards de francs en 2009 (2008: 650 milliards). Sur cette somme, 299 milliards concernaient des débiteurs étrangers (346 milliards) et 229 milliards des débiteurs hypothécaires en Suisse (226 milliards)²⁰. Cette diminution découle principalement d'une baisse de 40 milliards de francs enregistrée par les crédits d'UBS à des établissements financiers et à des banques étrangers. Le Credit Suisse fait par contre état d'un volume de crédits traditionnels à peu près stable en 2009²¹.

Malgré la récession qui a affecté les pays industrialisés à l'échelle mondiale, les indicateurs rétrospectifs laissent à penser que la qualité des portefeuilles de crédits des grandes banques est restée élevée. Ainsi, la part des créances sans rendement dans le total des crédits des grandes banques était relativement modeste en 2009 en comparaison avec le niveau record atteint en 1999, même si elle a continué de croître légèrement (cf. graphique 15, page 21). Les nouvelles provisions pour pertes sur crédits ont même diminué, passant de 0,73% de l'ensemble des crédits en 2008 à 0,51% en 2009 pour UBS²² et de 0,34% à 0,21% pour le Credit Suisse²³.

Divers indicateurs prospectifs signalent une augmentation de la qualité des crédits aux Etats-Unis et en Europe en 2009. Mais ils montrent également que les taux de défaut devraient rester à un niveau historiquement élevé. Premièrement, les écarts de rendement des obligations d'entreprises demeurent proches du dernier pic, enregistré en 2002, même s'ils ont fortement diminué en 2009 (cf. graphique 8, page 13). Deuxièmement, la proportion entre les abaissements et les relèvements de notes par Moody's pour les entreprises américaines et européennes a reculé au cours de 2009. Si elle est désormais proche de sa moyenne de long terme aux Etats-Unis, elle s'est par contre maintenue au-dessus en Europe. Troisièmement, le FMI estime que le secteur bancaire international a déjà effectué deux tiers environ de l'ensemble des amortissements et des dotations aux provisions attendus pour la période allant de 2007 à 2010. A l'échelle mondiale, les banques devraient cependant faire face à de nou-

veaux amortissements et à de nouvelles provisions pour pertes de quelque 800 milliards de dollars des Etats-Unis en 2010²⁴.

En Suisse, les indicateurs prospectifs signalent une augmentation des taux de défaut. Selon des indices combinant des informations relatives aux volumes et à la qualité des portefeuilles de crédits (par exemple les actifs pondérés en fonction du risque de crédit ou les indices internes des banques), le risque de crédit encouru par les grandes banques a diminué en 2009. La somme des actifs pondérés en fonction du risque de crédit d'après les dispositions de la BRI²⁵ est passée de 402 milliards de francs fin 2008 à 305 milliards fin 2009. Cette évolution est due principalement à UBS, dont les actifs pondérés en fonction du risque de crédit ont chuté pour s'établir à 140 milliards de francs (2008: 222 milliards), en raison surtout de la diminution des crédits à des établissements financiers et à des banques étrangers. Au Credit Suisse, les actifs pondérés en fonction du risque de crédit sont passés de 180 milliards à 165 milliards de francs, la banque d'investissement ayant diminué son exposition au risque de crédit. L'indicateur de risque interne du Credit Suisse (capital économique) fait état d'une diminution similaire du risque de crédit. La part du risque de crédit (crédits à la consommation, crédits aux entreprises, prêts internationaux, marchés émergents, immobilier et actifs structurés) dans le capital économique du Credit Suisse a diminué de 10,5% en 2009²⁶.

Pour résumer, la réduction de l'exposition des grandes banques au risque de crédit et la qualité relativement élevée de leurs portefeuilles de crédits laissent à penser que le risque de crédit qu'elles encourent s'est légèrement atténué en 2009. Dans une perspective historique, les indicateurs prospectifs signalent toutefois que la qualité du crédit à l'étranger restera à un faible niveau et que la qualité du crédit en Suisse baissera en 2010.

Réduction du risque de marché, mais premiers signes d'un retournement de tendance

Dans l'ensemble, les portefeuilles de négoce des grandes banques ont continué de se réduire en 2009 (-7,3%), pour s'établir à 509 milliards de francs au total. Cette évolution n'a toutefois pas été portée par les deux grandes banques, mais uniquement par UBS, qui a réduit son portefeuille de négoce notamment en redimensionnant son portefeuille d'instruments de dette. Celui-ci est ainsi passé de 312 milliards de francs en 2008 à 232 milliards en

17 En principe, l'exposition au risque de crédit comprend aussi les dérivés de crédit (en particulier les *credit default swaps*, CDS). Dans le présent rapport, ce type d'exposition est toutefois abordé dans la section consacrée au risque de marché.

18 Source: rapports annuels 2009.

19 Estimations de la BNS.

20 Les prêts hypothécaires accordés en Suisse représentent environ 38% de l'ensemble du portefeuille de crédits dans chacune des deux grandes banques.

21 Sources: rapports annuels 2009 et statistiques de la BNS.

22 Cette baisse est attribuable pour 23% (425 millions de francs) à une reclassification d'actifs en 2008, du portefeuille de négoce vers

le portefeuille de banque: actifs garantis par des assureurs spécialisés (*monoline*), prêts à des étudiants et *auction rate securities*. En 2008, ces actifs étaient à l'origine de 44% (1 329 millions de francs) de toutes les provisions pour pertes sur crédits. Ces provisions dépendent surtout des crédits accordés aux entreprises par la banque d'investissement. Source: UBS, Annual Report 2008 et 2009.

23 Cette baisse est due à des dissolutions et à des rentrées plus importantes, ainsi qu'à des provisions nettes moins élevées en rapport avec une garantie que la banque d'investissement avait donnée une année précédente à une banque tierce. Ces facteurs l'ont emporté sur l'augmentation des provisions pour pertes sur crédits relatives aux prêts accordés par le secteur banque privée aux entreprises et aux

2009, soit un niveau nettement inférieur au pic de 879 milliards enregistré en 2006. Le portefeuille de négoce du Credit Suisse a par contre augmenté, passant de 237 milliards de francs en 2008 à 277 milliards en 2009, principalement du fait des positions en actions. Il reste toutefois en deçà du niveau record de 434 milliards de francs atteint en 2007²⁷.

Les positions relatives aux dérivés de taux d'intérêt et de crédit, qui ne sont pas comprises dans les portefeuilles de négoce mentionnés ci-dessus, représentent une source importante de risque de crédit. La crise a attiré l'attention sur les dérivés de crédit, dont la valeur de remplacement s'est multipliée par neuf entre 2006 et 2008 dans les portefeuilles des grandes banques. Leur valeur de remplacement²⁸ a ensuite fortement diminué, passant de quelque 400 milliards de francs fin 2008 à 142 milliards fin 2009. Cette baisse, dont l'ampleur a été comparable dans les deux grandes banques, était toutefois due principalement à l'évolution des taux d'intérêt, des écarts de rendement et des cours de change. Les volumes notionnels des dérivés de crédit sont par contre restés relativement stables²⁹.

D'après les indicateurs relatifs au risque de marché tels que la *value at risk* (VaR)³⁰ ou l'indicateur de risque du Credit Suisse (capital économique), le risque de marché a évolué de façon très contrastée dans les deux grandes banques. La VaR à un jour à 99% a ainsi baissé de plus de 50% à UBS, passant de 163 millions de francs à 79 millions, tant en raison d'une réduction active des risques que sous l'effet de la volatilité moins forte des marchés. Par contre, elle a progressé de 7% au Credit Suisse, où elle s'est établie à 131 millions de francs. Selon la banque, cette augmentation est due pour une part à une amélioration du modèle de calcul et pour l'autre à une plus forte propension au risque au quatrième trimestre³¹. Le capital économique du Credit Suisse indique lui aussi une augmentation du risque de marché en 2009, les risques de positions liés au négoce des obligations et des actions s'étant accrues de 10%³². D'après les indicateurs internes des deux banques, le risque de marché a augmenté au premier trimestre 2010³³.

En résumé, les indicateurs à disposition suggèrent dans leur ensemble que le risque de marché a continué de décroître en 2009. Cette réduction est toutefois entièrement attribuable à UBS, les indicateurs du Credit Suisse signalant une augmentation du risque de marché. L'exposition semble par contre s'être accrue dans les deux banques au premier trimestre 2010.

clients institutionnels. Le Credit Suisse explique ce léger accroissement par une détérioration de l'environnement de crédit. Source: Credit Suisse, Annual Report. Les autres types d'exposition du Credit Suisse qui découlent des activités particulièrement affectées par la crise sont abordés dans la section consacrée au risque de marché (cf. note 32 ci-après).

24 Source: FMI, *Global Financial Stability Report*, avril 2010.

25 Mesurés en appliquant les règles de Bâle II. Source: rapports annuels.

26 Source: rapports annuels.

27 Source: rapports annuels. Ces chiffres ne tiennent pas compte du volume des instruments dérivés.

Risque souverain: exposition directe modérée, mais importants effets potentiels indirects

Les plans de relance onéreux joints à une baisse des revenus fiscaux ont amené les acteurs du marché à revoir fortement à la hausse leur évaluation du risque de crédit lié à la dette souveraine (cf. graphique 2, page 10). Des pays d'Europe méridionale tels que le Portugal, l'Italie, la Grèce ou l'Espagne, ainsi que l'Irlande, sont actuellement au centre de l'attention.

Mesurées sur la base du risque ultime, les créances financières des grandes banques sur les gouvernements de ces pays sont relativement modestes³⁴. Fin 2009, elles s'élevaient à 0,2 milliard de francs sur l'Irlande, à 1,1 milliard sur la Grèce, à 1,4 milliard sur le Portugal, à 2,9 milliards sur l'Espagne et à 5,7 milliards sur l'Italie. A titre de comparaison, la réserve de fonds propres des grandes banques, soit les fonds propres pris en compte excédant le niveau minimal requis, se montait à 49,8 milliards de francs³⁵. L'exposition directe à ces risques souverains s'avère ainsi modérée. Cependant, elle ne représente que la limite inférieure du risque souverain. A travers le risque de crédit, les effets indirects pourraient être bien plus importants, le total des créances financières des grandes banques sur ces pays s'élevant à 60,3 milliards de francs³⁶. Ce total comprend non seulement les créances sur les gouvernements (11,3 milliards de francs), mais aussi sur des banques (25,5 milliards) et sur le secteur privé (22,4 milliards), ainsi que des créances qui ne peuvent être rattachées clairement à l'une de ces trois catégories (1,1 milliard)³⁷.

Risque de taux d'intérêt toujours bas

Dans l'ensemble, l'exposition des grandes banques au risque de taux d'intérêt est restée relativement faible en 2009³⁸. Comme il ressort du graphique 16 à la page 25, un déplacement parallèle de la courbe des taux d'intérêt de 200 points de base n'aurait qu'un effet négligeable sur la valeur actualisée nette de ces banques. Toutefois, la courbe concernée indique seulement la moyenne des deux banques, et masque ainsi le fait que, selon le même indicateur, l'exposition de chacune des deux banques au risque de taux d'intérêt est plutôt modérée, mais de direction opposée. De plus, cet indicateur se concentre sur le risque de taux d'intérêt découlant des activités traditionnelles des banques (octroi de crédits et recueil de dépôts). Selon des indicateurs plus exhaustifs prenant aussi

28 Les valeurs de remplacement sont des évaluations de la valeur de ces instruments dérivés. Elles reposent le plus souvent sur des modèles.

29 Source: rapports annuels.

30 La VaR (*value at risk*) mesure la perte maximale pour une probabilité et un laps de temps donnés. Par exemple, une VaR à un jour, à 99% et d'un montant de 100 millions de francs signifie que les pertes sur les opérations de négoce ne dépasseront pas 100 millions de francs, et ce avec une probabilité de 99% et pour une période d'un jour.

31 Source: rapports annuels, VaR en fin de période.

32 L'exposition nette du Credit Suisse aux titres liés à l'immobilier résidentiel (principalement américain), un marché particulièrement touché par la crise, a aussi augmenté, passant de 5,1 milliards de francs

en compte le risque de taux d'intérêt lié aux activités de négoce, l'exposition des deux grandes banques au risque de taux d'intérêt se montre modérée.

Amélioration des conditions de financement – Risque de liquidité restreint par les nouvelles exigences en matière de liquidités

Les grandes banques ont affronté une période de stress aigu entre août 2007 et début 2009 sur les marchés interbancaire, monétaire et des capitaux. Les conditions s'étaient détériorées non seulement sur le marché des financements en blanc, mais aussi sur celui des financements garantis. De plus, les sources de financement que sont les dépôts des clients de gros et même des clients de détail avaient perdu de leur stabilité par rapport à une période normale, du fait des inquiétudes concernant la santé des banques.

Cette situation avait amené la concrétisation des risques de liquidité et de financement auxquels les grandes banques étaient exposées. L'ampleur de cette exposition avait contraint aussi bien les banques que le secteur public à prendre des mesures correctives afin de permettre aux grandes banques de résister à une aussi longue période de stress aigu. Ces mesures comprenaient la constitution de réserves de liquidités par les banques et les actions des banques centrales visant à éviter un effondrement du marché monétaire.

Durant le second semestre 2009, la situation sur les marchés interbancaire, monétaire et des capitaux s'est nettement améliorée, et avec elle les conditions de financement pour les banques. Les taux d'intérêt sur les prêts en blanc ont fortement diminué, tant pour les durées courtes que pour les longues. Les banques ont pu de la sorte stabiliser et même renforcer leur structure de financement en renouvelant sur le marché des capitaux leurs emprunts à long terme arrivant à échéance et en augmentant la durée de leurs emprunts à court terme. Toutefois, les grandes banques continuent de couvrir une part substantielle de leurs besoins de liquidités et de financement en recourant à des sources de financement en blanc et à court terme qui peuvent s'avérer instables. Ces sources comprennent des dépôts de clients de gros et de détail exigibles sur demande et des titres du marché monétaire, dont une part importante doit être renouvelée chaque semaine. Dans le cas d'UBS, 60% de l'ensemble des passifs, soit environ 800 milliards de francs, sont contractuellement exigibles sur demande, et 75% sont exigibles dans un délai d'un

mois ou moins³⁹. Même si les passifs à court terme sont en grande partie utilisés pour financer des actifs liquides, ces chiffres montrent à quel point les grandes banques sont exposées au risque de liquidité et de financement.

Afin de maintenir le risque de liquidité à un niveau acceptable, la FINMA et la BNS ont développé pour les grandes banques de nouvelles exigences en matière de liquidités, qui ont pris effet en juin 2010. Ces exigences quantitatives et qualitatives visent à garantir la capacité des grandes banques à couvrir leurs besoins potentiels de liquidités sur 30 jours en cas de perte de confiance massive sur les marchés dans des périodes de stress aigu.

Perspectives

Selon le scénario de base d'une reprise économique progressive, les marchés financiers devraient rester stables. Dans ce cas, le risque de crédit constitue le risque principal pour les grandes banques. Des pertes peuvent être attendues sur les crédits consentis aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Elles pourraient être importantes pour cette seconde catégorie, comme le suggèrent les indicateurs prospectifs. Ceux-ci annoncent en effet la persistance d'un taux de défaut élevé pour les crédits à l'étranger et une augmentation de ce taux pour les prêts en Suisse.

Si le second scénario (nouvelle phase de récession) devait se réaliser, les prix des actifs chuteraient et le risque de crédit découlant des prêts accordés en Suisse et à l'étranger augmenterait fortement. Les grandes banques subiraient alors des pertes élevées de nombreux postes de leur bilan. Ces pertes proviendraient non seulement des activités de crédit, mais aussi de positions de négoce telles que l'achat et la vente d'actions ou les positions sensibles au risque de base, notamment le négoce de produits structurés.

Banques axées sur le marché intérieur

Accroissement du risque de crédit

L'exposition des banques axées sur le marché intérieur au risque de crédit s'est accentuée en 2009. Le total des crédits – en majeure partie des prêts hypothécaires – des banques cantonales, des banques Raiffeisen et des banques régionales a augmenté de 6,5 % au cours de l'année⁴⁰. Comme le montre le graphique 14 à la page 21, les crédits accordés par les banques Raiffeisen ont augmenté continuellement ces dix dernières années, selon un taux de croissance

en 2008 à 6,6 milliards en 2009. Par contre, son exposition à l'immobilier commercial – autre marché affecté par la crise – est passée de 8,8 milliards de francs à 5,6 milliards (y compris 2,6 milliards liés au financement à terme des transactions effectuées). Son exposition nette aux opérations à effet de levier (*leverage finance*) est restée presque inchangée (0,8 milliard, contre 0,9 milliard en 2008).

33 Source: rapports annuels.

34 Source: statistiques de la BNS.

35 Source: statistiques de la BNS.

36 L'exposition de l'ensemble du secteur bancaire suisse à ces pays s'élève à 75,9 milliards de francs, dont 9,9 milliards sont des créances de banques étrangères. Source: statistiques de la BNS.

37 Ces chiffres ne tiennent pas compte des valeurs de remplacement des instruments dérivés.

38 Il y a un risque direct de taux d'intérêt lorsque de graves asymétries existent entre la contrainte de taux d'intérêt pour les postes de l'actif et celle pour les postes du passif d'un établissement. Les banques recourent généralement aux engagements à court terme pour refinancer des crédits à long terme. De telles transformations d'échéances ont pour résultat que les taux d'intérêt sur les actifs peuvent être bloqués pour une période plus longue que ceux sur les passifs. Si une banque se trouve dans une situation semblable, une hausse des taux d'intérêt réduira la valeur actualisée des actifs dans une plus forte mesure que celle des passifs et, partant, la valeur actualisée nette de la banque fléchira.

qui est systématiquement le plus fort parmi les banques axées sur le marché intérieur. Dans les banques cantonales et régionales, la croissance des crédits s'est accélérée durant la récession pour atteindre le niveau relativement élevé d'aujourd'hui. Pour les banques axées sur le marché intérieur, les prêts hypothécaires ont crû de 7,1% en 2009, un taux nettement supérieur à la moyenne à long terme (4,2% sur dix ans), en dépit du repli de l'activité économique. Une accélération semblable de la croissance a été observée dans toutes les catégories de banques axées sur le marché intérieur.

Malgré la récession modérée traversée par la Suisse, la qualité des portefeuilles de crédits des banques axées sur le marché intérieur paraît être restée bonne en 2009 selon les indicateurs rétrospectifs. La part des créances sans rendement dans le total de leurs crédits est demeurée stable ou a légèrement diminué, pour atteindre un niveau faible dans une perspective historique (cf. graphique 15, page 21).

Toutefois, les écarts de rendement des obligations d'entreprises suisses restent proches du dernier pic, enregistré en 2002, même s'ils ont reculé en 2009 (cf. graphique 8, page 13). Aussi les acteurs du marché s'attendent-ils à ce que les taux de défaut augmentent en Suisse en 2010.

De plus, une enquête menée par la BNS au premier trimestre 2010⁴¹ montre les premiers signes d'une baisse de la qualité des crédits sur le marché hypothécaire suisse. Selon la plupart des banques, leurs conditions de crédit internes sont restées inchangées, à un niveau relativement conservateur, entre 2005 et 2009. Toutefois, de nombreuses banques, qui totalisent une part de marché de 27%, appliquent des conditions caractérisées par un manque de

conservatisme. De plus, le volume des nouveaux prêts hypothécaires ne répondant pas aux conditions de crédit internes a augmenté au cours des quatre dernières années. L'enquête a par ailleurs montré que beaucoup de banques paraissent incapables d'évaluer de façon fiable les risques inhérents à leur portefeuille de prêts hypothécaires. Par exemple, une grande partie d'entre elles (part de marché totale de 30%) n'a pas fourni de données sur la proportion de nouveaux prêts ne répondant pas aux conditions internes. Dans le contexte actuel, ce constat est préoccupant (cf. encadré 2, page 27).

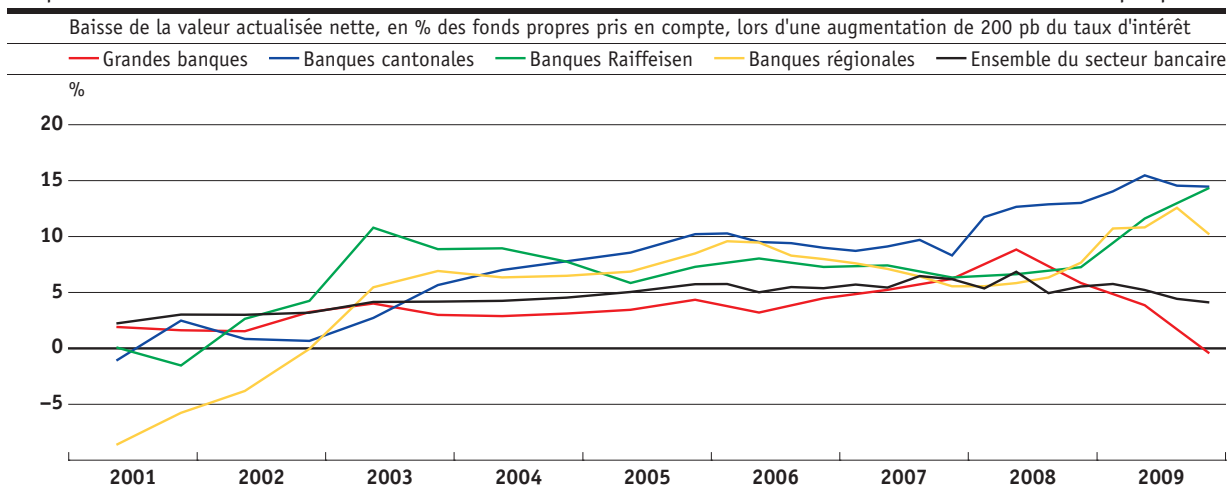
Dans leur ensemble, ces éléments paraissent indiquer que le risque de crédit des banques axées sur le marché intérieur s'est sensiblement accru en 2009. Des indicateurs tels que les actifs pondérés en fonction du risque de crédit viennent confirmer cette conclusion. Par rapport à 2008, ces actifs ont en effet augmenté de 4,8% dans les banques cantonales, de quelque 8% dans les banques Raiffeisen et de 2,4% dans les banques régionales⁴².

Risque de marché d'importance modérée

Les portefeuilles de négoce des banques axées sur le marché domestique sont en moyenne relativement modestes. Fin 2009, ils représentaient par exemple environ 3% du total des actifs dans les banques cantonales. Cette part était encore plus faible dans les banques Raiffeisen et les banques régionales⁴³. En guise de comparaison, elle atteignait 18% dans les grandes banques. L'importance du portefeuille de négoce varie toutefois considérablement d'une banque cantonale à l'autre, la part des actifs de négoce oscillant entre 0% et 7% du total des actifs.

Risques de taux d'intérêt

Graphique 16



Sources: BNS et FINMA.

39 Source: UBS, rapport annuel. Le Credit Suisse ne publie pas de données détaillées sur les échéances contractuelles dans sa structure de financement.

40 Source: statistiques de la BNS.

41 Ont participé à cette enquête 31 banques représentant une part totale de 92% du marché hypothécaire suisse.

42 Source: statistiques de la BNS.

43 Dans les banques Raiffeisen, la part des actifs de négoce représente environ 0,4% du total des actifs; pour les banques régionales, cette part est de 0,1%.

Le niveau des actifs pondérés en fonction du risque de marché laisse à penser que l'exposition à ce risque des banques axées sur le marché intérieur est modérée. Il représente environ 2% du total des actifs pondérés en fonction de l'ensemble des risques pour les banques cantonales, 1% pour les banques Raiffeisen et quasiment 0% pour les banques régionales. En guise de comparaison, ce même taux est de 7% dans les grandes banques⁴⁴. En 2009, les actifs pondérés en fonction du risque de marché ont diminué de 32% dans les banques cantonales, principalement en raison de la moins forte volatilité de leurs portefeuilles de négoce. Ils ont chuté de 48% dans les banques régionales du fait de la réduction de leurs actifs de négoce, alors qu'ils ont crû de 14% dans le groupe Raiffeisen suite à une augmentation de ces actifs.

Risque de taux d'intérêt à des niveaux historiquement élevés

En 2009, le risque de taux d'intérêt a continué de progresser dans les banques cantonales, alors que son niveau y était déjà élevé. Il a subi une forte hausse dans le groupe Raiffeisen, pour atteindre un pic historique (cf. graphique 16, page 25)⁴⁵. Si le niveau général des taux d'intérêt devait s'accroître de 200 points de base, la valeur actualisée nette des banques cantonales et Raiffeisen diminuerait à raison de 14% du montant des fonds propres pris en compte. Dans les banques régionales, le risque de taux d'intérêt est resté important.

Amplés réserves de liquidités dans la plupart des banques

Le niveau des liquidités est resté bon dans la plupart des banques axées sur le marché intérieur. En moyenne, les banques régionales et cantonales l'ont maintenu bien au-dessus du minimum requis. Fin 2009, le rapport entre les liquidités prises en compte et les liquidités requises atteignait 180% dans les banques régionales et 260% dans les banques cantonales.

Les réserves de liquidités détenues par les banques Raiffeisen apparaissent modestes en comparaison. Déjà tout au long des quinze dernières années, les liquidités excédentaires (liquidités prises en compte moins les liquidités requises) y ont oscillé à un niveau avoisinant 20% des liquidités requises.

Perspectives

Malgré la récession modérée traversée par la Suisse, la qualité des portefeuilles de crédits des banques axées sur le marché intérieur paraît être restée bonne en 2009 selon des indicateurs rétrospectifs tels que la part des créances sans rendement au total des crédits. Toutefois, la forte croissance des prêts hypothécaires signale un accroissement du risque de crédit dans ces banques en 2009. De plus, les écarts de rendement entre les obligations d'entreprises suisses se sont maintenus à des niveaux proches du précédent pic, enregistré en 2002. Il en ressort que les acteurs du marché s'attendent à une hausse du taux de défaut en 2010. Selon le scénario de base, l'augmentation du volume des crédits jointe à la dégradation de leur qualité fera probablement monter le niveau des pertes sur crédit par rapport à 2009, malgré la reprise économique.

Si la reprise venait à s'interrompre et qu'une seconde récession devait surgir, les taux de défaut augmenteraient considérablement et une baisse des prix de l'immobilier résidentiel deviendrait probable dans quelques régions et quelques segments du marché. Il en résulterait des pertes élevées sur les portefeuilles de crédits, en particulier hypothécaires. Certains établissements pourraient être durement frappés si ce scénario négatif se concrétisait.

44 Sources: rapports annuels 2009 et statistiques de la BNS.

45 Il y a risque direct de taux d'intérêt lorsque de graves asymétries existent entre la contrainte de taux d'intérêt pour les postes de l'actif et celle pour les postes du passif d'un établissement. Les banques recourent généralement aux engagements à court terme pour refinancer des crédits à long terme. De telles transformations d'échéances ont pour résultat que les taux d'intérêt sur les actifs peuvent être bloqués pour une période plus longue que ceux sur les passifs. Si une banque se trouve dans une telle situation, une hausse des taux d'intérêt réduira la valeur actualisée des actifs dans une plus forte mesure que celle des passifs et, partant, la valeur actualisée nette de la banque fléchira.

Encadré 2: Evolutions sur le marché hypothécaire suisse sous l'angle de la stabilité financière

Les banques centrales du monde ont appliqué une politique monétaire exceptionnellement expansionniste afin de limiter les effets de la récente crise financière sur l'activité économique. C'est notamment le cas de la Banque nationale suisse (BNS), qui a sensiblement abaissé en automne 2008 la marge de fluctuation du Libor pour les dépôts à trois mois en francs. D'autre part, les perspectives économiques défavorables ont entraîné une baisse des taux d'intérêt à long terme sur les placements à faible risque. Sur cette toile de fond, les taux hypothécaires ont reculé en Suisse à des niveaux inhabituellement bas.

En 2009, le taux variable des nouveaux prêts hypothécaires s'est élevé à 2,75% en moyenne, soit 2 points de moins que le taux moyen observé entre 1960 et 2008. Malgré un fort repli économique, le volume des prêts hypothécaires a progressé en Suisse de plus de 5% en 2009. On peut dès lors se demander si les évolutions récentes sur le marché hypothécaire suisse risquent de menacer la stabilité du système financier national à moyen terme.

Premiers signes d'une accumulation de risques sur le marché hypothécaire suisse

Bien qu'éparses, des informations reposant sur une analyse détaillée des marchés immobilier et hypothécaire suisses révèlent les premiers signes d'une accumulation de risques. Premièrement, la hausse des prix de l'immobilier résidentiel et l'accroissement du volume des prêts hypothécaires sont relativement marqués. Deuxièmement, plusieurs indicateurs signalent une concurrence accrue sur ce marché. Troisièmement, les données quantitatives et qualitatives recueillies par la BNS dans le cadre d'une enquête menée au premier trimestre 2010 tendent à montrer qu'une prise de risque importante n'est pas inhabituelle sur ce marché. Même si la plupart des banques n'ont annoncé aucun assouplissement de leurs conditions de crédit internes entre 2005 et 2009, un groupe de banques représentant une part de marché substantielle s'est singularisé par des conditions de crédit caractérisées par un manque de conservatisme. En outre, les pratiques des banques comportent souvent des exceptions, c'est-à-dire des prêts accordés à des débiteurs ne remplissant pas les conditions de crédit de ces établissements. Le volume de ces exceptions s'est accru ces cinq dernières années.

Finalement, la grande incertitude quant à la prise de risque effective sur ce marché constitue une autre source de risque. De nombreuses banques n'ont pas fourni d'informations sur leurs pratiques effectives en matière de prêts, se limitant aux politiques définies dans leurs conditions de crédit internes. De plus, en raison d'un manque de séries de données chronologiques, plusieurs banques ne semblent pas pouvoir déterminer dans quelle mesure leurs pratiques effectives en matière de prêts est plus ou moins prudente par rapport à celles appliquées avant la crise immobilière et bancaire qui a gravement touché la Suisse au début des années 1990.

L'incidence des pratiques en matière de prêts sous l'angle de la stabilité financière

Compte tenu de son importance sous l'angle de la stabilité financière, l'incertitude entourant l'évaluation des risques sur le marché hypothécaire suisse reste beaucoup trop

élevée. Afin de la réduire, la BNS va continuer à examiner, en étroite collaboration avec l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et les banques, l'étendue des risques pris par ces dernières sur ce marché et l'adéquation de leur gestion des risques. S'il s'avère que les risques sont excessifs et/ou que leur gestion est qualitativement déficiente, des mesures de réduction des risques pour la stabilité financière pourraient être nécessaires.

Un marché hypothécaire d'une importance capitale pour la stabilité financière

Le marché hypothécaire joue traditionnellement un rôle important dans la stabilité du système financier. Ces dernières décennies, on a observé plusieurs phases durant lesquelles des pays, tels les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Japon et la Suisse, ont connu à la fois une crise immobilière et une crise bancaire. A la fin des années 1980, les prix de l'immobilier résidentiel et le volume des prêts hypothécaires ont fortement augmenté en Suisse. En termes réels, la hausse des prix des maisons familiales a passé de 6% environ en 1987 à 20% en 1988. Après avoir atteint un pic en 1990, les prix ont sensiblement baissé, alors qu'une récession s'amorçait. Les ménages et les petites entreprises, notamment, n'étaient plus en mesure de supporter leurs dettes hypothécaires, contraignant les banques à procéder à des amortissements considérables. En raison de la chute des prix de l'immobilier, les garanties fournies ne couvraient plus les prêts hypothécaires, malgré les quotités de financement⁴⁶ apparemment faibles observées pendant la formation de la bulle immobilière. Entre 1991 et 1996, les banques en Suisse ont donc dû amortir 8,5% du montant total de leurs prêts, soit plus de 10% du PIB annuel de l'époque⁴⁷.

La récente crise financière mondiale a montré une fois encore le rôle joué par les marchés hypothécaires en matière de stabilité financière. Les marchés immobilier et hypothécaire américains étaient en effet au cœur des problèmes dont l'aggravation a engendré ladite crise.

Perspectives incertaines pour le marché de l'immobilier résidentiel

En dépit de conditions économiques défavorables, les hausses des prix – fondées sur des indices des prix de l'offre – de l'immobilier résidentiel et du volume des prêts hypothécaires étaient relativement élevées en 2009 dans une perspective historique. Dans un contexte de taux hypothécaires exceptionnellement bas, l'augmentation des prix de l'immobilier résidentiel a atteint des niveaux inégalés depuis la phase préliminaire de la dernière bulle immobilière en Suisse au début des années 1990. Toutefois, aucun signe n'indique actuellement que les prix excèdent, dans l'ensemble, les niveaux justifiés par les facteurs fondamentaux.

Taux d'intérêt exceptionnellement bas

Les taux hypothécaires ont enregistré des niveaux exceptionnellement bas en comparaison historique. Les taux variables ont fléchi de plus de 70 points de base entre octobre 2008 et décembre 2009 pour s'établir à 2,7%, alors que les taux fixes à cinq ans ont diminué de 120 points de base durant la même période, passant à 2,6%. Les taux

46 L'ampleur du risque lié à un prêt hypothécaire est déterminée par la quotité de financement, le bien immobilier servant de garantie en cas de défaillance. Plus cette quotité est élevée pour le bien concerné, plus la probabilité est grande qu'une banque doive amortir une partie du prêt en cas de défaillance.

47 Source: Commission fédérale des banques, rapport de gestion 1997.

moyens étaient nettement plus élevés (environ 5,5%) entre 1985 et 1989, c'est-à-dire pendant la formation de la dernière bulle immobilière⁴⁸.

Croissance plus forte du volume des prêts hypothécaires

En 2009, la croissance du volume des prêts hypothécaires s'est nettement accélérée malgré la récession, atteignant de hauts niveaux en comparaison historique. Le graphique B1 montre des taux de croissance élevés pour les prêts hypothécaires accordés aux ménages suisses, à savoir plus de 5% tant en termes nominaux que réels. Des taux similaires avaient été observés au milieu de 1986, c'est-à-dire trois ans environ avant le début de la dernière crise immobilière en Suisse. Peu après, ces taux s'étaient cependant inscrits à des niveaux supérieurs à 10% en termes nominaux et réels.

Ces vingt-cinq dernières années, les prêts hypothécaires accordés en Suisse ont progressé, en moyenne, à un rythme sensiblement plus prononcé que l'activité écono-

mique nationale. Le ratio entre l'encours des prêts hypothécaires résidentiels et le PIB annuel a doublé entre 1985 et 2009 (cf. graphique B2). Des facteurs comme l'évolution du taux de propriété du logement n'expliquent que partiellement cette augmentation.

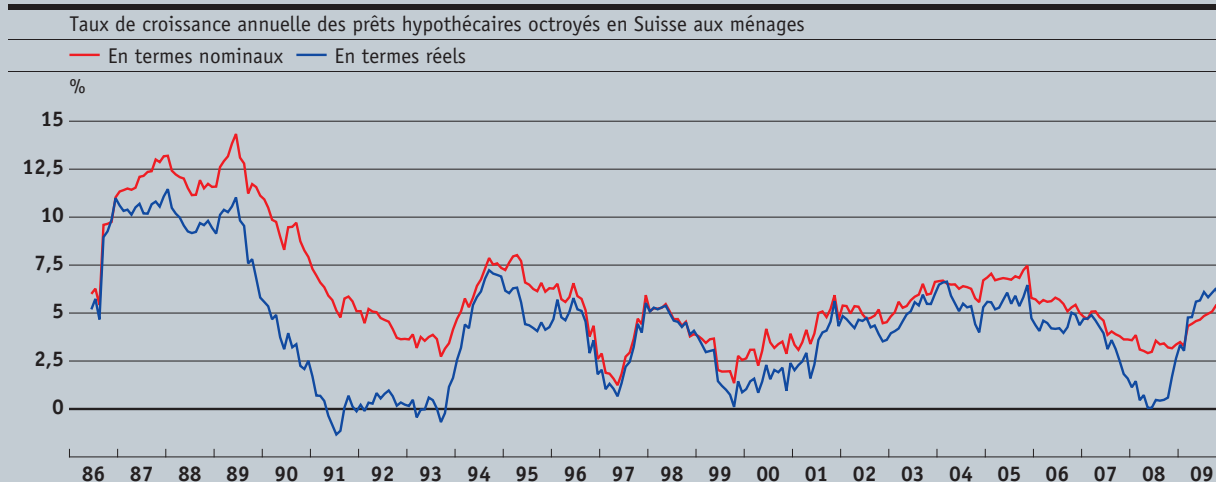
Hausse des prix de l'immobilier

Parallèlement à l'augmentation du volume des prêts hypothécaires, les prix de l'immobilier ont haussé rapidement en 2009. Pour les maisons familiales, le taux annuel de croissance de l'indice des prix de l'offre est présenté au graphique B3, à la page 29. En 2009, les prix de l'offre ont progressé d'environ 6% (en termes nominaux et réels)⁴⁹. Bien qu'il puisse sembler modeste par rapport aux taux de croissance annuels supérieurs à 20% observés vers la fin des années 1980, un accroissement de cette ampleur n'a pas été enregistré en Suisse depuis la période qui avait immédiatement précédé le début de la dernière crise immobilière (1986 et 1987).

Le graphique B4, à la page 29, illustre l'évolution des prix de l'offre, en termes réels, pour les maisons familiales et

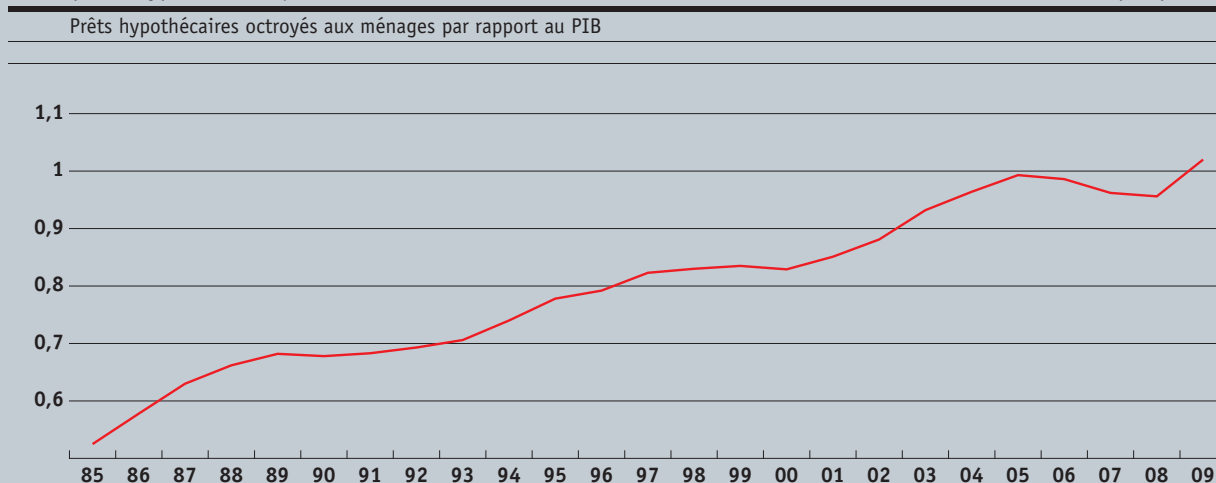
Croissance des prêts hypothécaires

Graphique B1



Ratio prêts hypothécaires/PIB

Graphique B2



Graphiques B1 et B2
Sources: BNS et FINMA.

48 En termes réels, les taux hypothécaires se situaient en 2009 à un niveau similaire à celui de la période allant de 1985 à 1989.

49 Les prix de vente des maisons familiales se sont accrus plus fortement que ceux de l'offre entre 2005 et le début de l'année 2009, mais ils ont ensuite fléchi.

les appartements en propriété. Comme on peut le constater, les taux de croissance ont été particulièrement élevés en 2009 et début 2010 pour cette dernière catégorie, et les premiers signes d'une surchauffe sont apparus. Si l'on tient compte de facteurs fondamentaux tels que le revenu, l'activité de construction et les taux d'intérêt, le prix des maisons familiales ne semble, quant à lui, pas excessif en moyenne, même si quelques régions, en particulier Genève, présentent également les premiers signes d'une surchauffe.

Perspectives incertaines

En Suisse, une légère baisse des prix de l'immobilier est plus probable en raison de l'environnement économique toujours fragile et de la normalisation attendue des taux d'intérêt. Un nouveau ralentissement économique pourrait même entraîner un fléchissement plus marqué.

Toutefois, compte tenu de la longue période de hausse des prix de l'immobilier résidentiel et de taux de défaut bas, les prêteurs et les débiteurs pourraient actuellement sous-estimer les risques sur le marché immobilier et contribuer

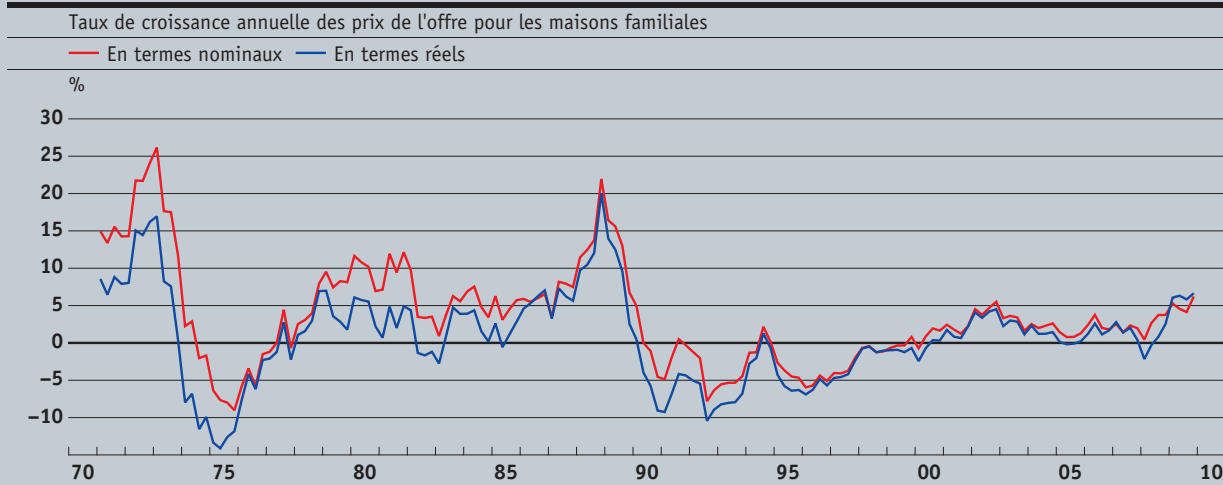
ainsi à la formation d'une bulle. Si l'augmentation des prix de l'immobilier se poursuivait au rythme actuel, voire à un rythme plus élevé, les prémices d'une bulle seraient déjà jetées, même en cas de reprise économique soutenue.

L'enquête ne révèle aucun assouplissement des conditions de crédit, mais une grande incertitude quant à leur application

La Banque nationale a mené une enquête au premier trimestre 2010 auprès d'un échantillon de plus de 30 banques représentant une part de marché de 92%, afin de mieux percevoir les évolutions sur le marché hypothécaire suisse. Cette enquête comprenait des questions sur les conditions de crédit internes des banques, leurs pratiques actuelles en matière de prêts hypothécaires et leur évaluation du marché pour la période allant de 2005 à 2009. La plupart des questions concernaient les prêts hypothécaires octroyés aux ménages, qui représentent plus des trois quarts de l'ensemble de ce type de crédits accordés en Suisse.

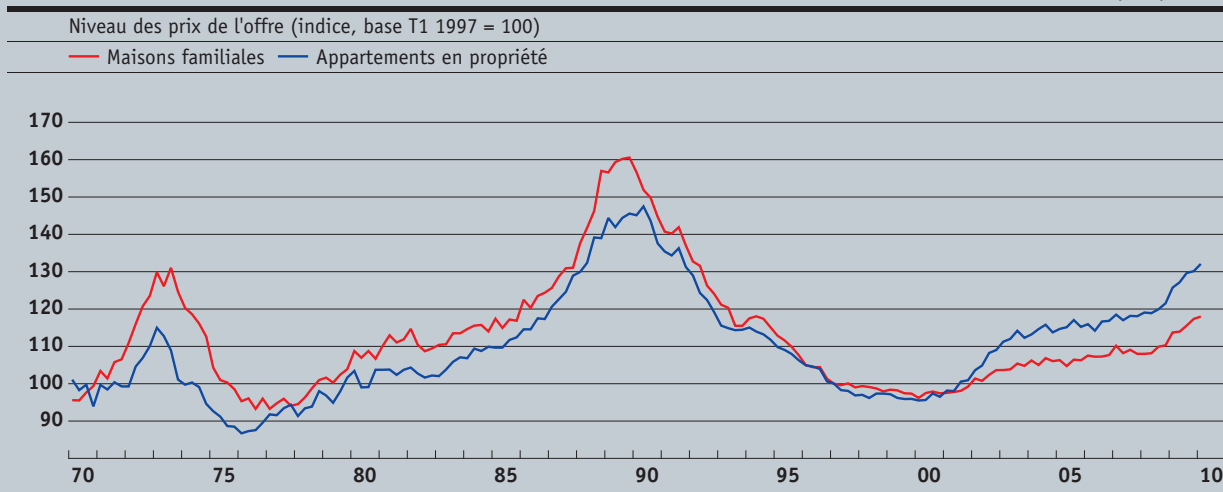
Prix de l'immobilier résidentiel en Suisse

Graphique B3



Prix de l'immobilier résidentiel en Suisse

Graphique B4



Graphiques B3 et B4
Source: Wüest & Partner.

L'enquête confirme l'impression reflétée par d'autres indicateurs, à savoir que la concurrence s'est récemment accrue sur le marché hypothécaire suisse, entraînant un rétrécissement des marges d'intérêts. Les données quantitatives et qualitatives recueillies sur les conditions de crédit et les pratiques en la matière indiquent également que la plupart des banques proposent des conditions de crédit relativement conservatrices, qui n'ont pas été assouplies ces cinq dernières années. Des banques représentant une part de marché substantielle ont toutefois des conditions de crédit internes caractérisées par un manque de conservatisme. En outre, la prise de risque pourrait s'être accrue, car des établissements totalisant une part de marché importante ont accordé des prêts qui ne répondent pas aux conditions internes.

Concurrence plus forte sur le marché hypothécaire

Presque toutes les banques font état d'un accroissement de la pression concurrentielle ces dernières années, notamment en raison du renforcement de la transparence, de l'excès de liquidités et des taux d'intérêt bas. Une forte concurrence peut les inciter à réduire les marges d'intérêts et à prendre des risques de taux d'intérêt et de crédit plus élevés. Certains indices tendent à montrer un tel comportement dans plusieurs établissements ayant participé à l'enquête.

Rétrécissement des marges d'intérêts, malgré un risque accru de taux d'intérêt

Plusieurs indicateurs font apparaître une réduction des marges d'intérêts au cours des dernières années. D'après les données statistiques agrégées de la BNS, les marges d'intérêts des banques axées sur le marché intérieur ont diminué d'environ 20 points de base (ou de 10%) ces cinq dernières années; cette tendance a été confirmée par l'enquête. Des établissements ayant une part de marché globale supérieure à 50% ont enregistré un rétrécissement des marges d'intérêts entre 2005 et 2009, tandis que presque aucune banque n'a constaté un élargissement de ses marges.

Il convient de souligner que cette évolution s'est poursuivie ces deux dernières années. Pendant cette période, la courbe des taux d'intérêt s'est accentuée, alors que l'exposition au risque de taux d'intérêt des banques axées sur le marché intérieur a fortement augmenté (cf. chapitre 3, page 21). Cela tend à montrer que les établissements bancaires ont tenté de compenser l'érosion de leurs marges d'intérêts en prenant un risque de taux d'intérêt plus important. Dans l'ensemble, il en ressort que la concurrence s'est encore accentuée durant ce laps de temps.

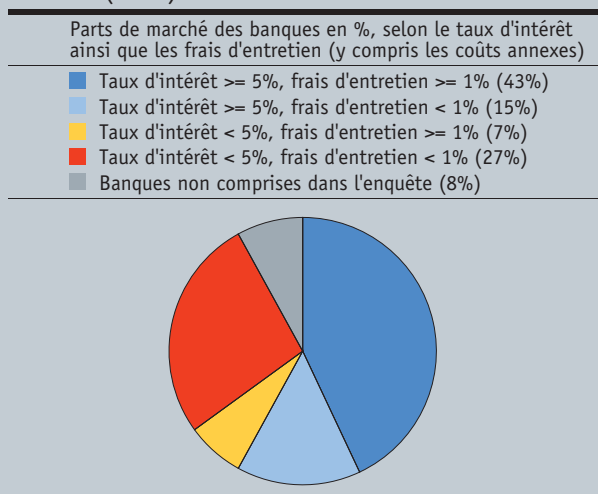
Conservatisme des banques: situation mitigée concernant les conditions de crédit internes

D'après leurs réponses qualitatives dans le cadre de l'enquête, la plupart des banques considèrent leurs conditions de crédit internes comme conservatrices. Les réponses quantitatives confortent cette opinion pour une majorité d'établissements. Elles laissent également penser que ces conditions sont restées largement inchangées entre 2005 et 2009. Un groupe de banques représentant une part de marché substantielle propose cependant des conditions de crédit internes caractérisées par un manque de conservatisme.

Le graphique B5 montre le taux d'intérêt ainsi que les frais d'entretien et les coûts annexes, présumés par les banques, dans leurs conditions de crédit internes pour 2009, afin de déterminer si un débiteur précis peut assumer le prêt hypothécaire⁵⁰. Il en découle que les établissements ayant une part de marché globale de 43% retiennent l'hypothèse d'un taux d'intérêt d'au moins 5% ainsi que de frais d'entretien et de coûts annexes d'au moins 1%. Par contre, des banques totalisant une part de marché de 27% tablent sur un taux d'intérêt inférieur à 5% ainsi que des frais d'entretien et des coûts annexes de moins de 1%. A titre de comparaison, il faut savoir que le taux des prêts hypothécaires était proche de 5% en moyenne ces 50 dernières années⁵¹. En outre, des taux d'intérêt de 5,5% ou plus peuvent être appliqués plusieurs années, comme cela avait été observé la dernière fois au cours des années 1990. On peut dès lors se demander si les conditions de crédit internes du second groupe de banques sont suffisamment conservatrices.

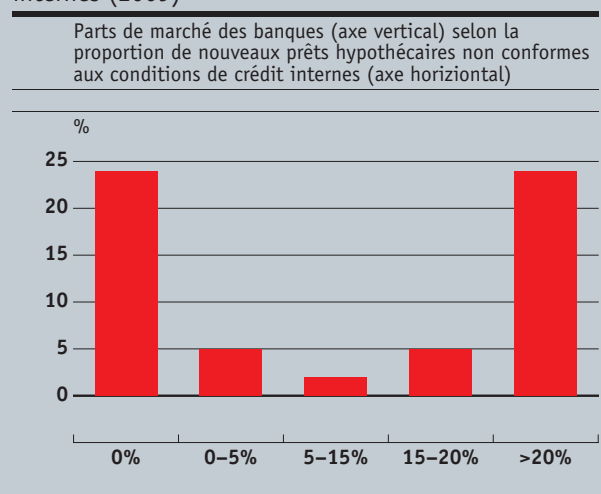
Conditions de crédit internes (2009)

Graphique B5



Exceptions aux conditions de crédit internes (2009)

Graphique B6



Graphiques B5 et B6

Source: BNS.

Réponses de banques représentant une part de marché de 61%.

50 Les coûts d'amortissement constituent un autre élément important des conditions de crédit d'une banque. Ils n'ont toutefois pu être inclus dans l'analyse quantitative en raison de l'impossibilité de comparer entre elles les données fournies par les établissements lors de l'enquête.

51 Entre 1960 et 2009, le taux variable moyen appliqué aux nouvelles hypothèques s'élevait à 4,9% pour l'immobilier résidentiel.

Ecart entre les conditions de crédit internes et les pratiques effectives

D'après l'enquête, les banques octroient régulièrement des prêts hypothécaires sur des bases qui ne correspondent pas aux conditions de crédit internes. Si ces dernières sont conservatrices, elles ne garantissent donc pas en soi une faible prise de risque. Ainsi, plusieurs établissements ayant ensemble une part de marché d'environ 25% ont fait état d'exceptions représentant plus de 20% des nouveaux prêts hypothécaires accordés en 2009 (cf. graphique B6, page 30).

Le nombre de ces exceptions a augmenté entre 2005 et 2009, comme le montre le graphique B7. Les banques ayant participé à l'enquête ont précisé que le volume des nouveaux prêts hypothécaires ne répondant pas aux conditions de crédit s'élevait à 6 milliards de francs en 2009. Bien que ce chiffre reste faible par rapport au volume annuel moyen des nouveaux prêts hypothécaires, il faut garder à l'esprit que des établissements bancaires représentant ensemble une part de marché d'environ 30% n'ont fourni aucune donnée à ce sujet lors de l'enquête. Il est donc probable que le montant en question soit clairement en deçà du volume effectif des prêts hypothécaires ne répondant pas aux propres conditions de crédit des banques.

Quotités de financement stables

L'enquête ne fournit aucune preuve évidente d'une hausse des quotités de financement sur le marché hypothécaire suisse ces dernières années. Dans certains cas, des banques ont rapporté de manière anecdotique un relâchement des pratiques d'autres établissements en la matière. Les données consolidées montrent cependant que la part des prêts hypothécaires dont la quotité de financement est relativement élevée a très peu changé en l'espace de cinq ans.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que les quotités de financement moyennes sont aussi demeurées stables lors de la phase précédant la dernière crise immobilière en Suisse. Une raison de cette stabilité tient au fait que la hausse des prix de l'immobilier permet d'accroître le volume des hypothèques sans modifier la quotité de financement moyenne déclarée. Par conséquent, l'évolution de cette dernière devrait

être interprétée avec prudence, car elle ne reflète pas entièrement les variations de la propension aux risques.

D'après les résultats des simulations de crise, une hausse des taux d'intérêt entraînerait une forte augmentation des défaillances et des amortissements

Malgré le fort ralentissement économique, les taux de défaut et d'amortissement sont demeurés bas pour la plupart des banques en 2009. Comme le montrent les simulations de crise (*stress tests*) effectuées par les banques participant à l'enquête, ces taux peuvent cependant augmenter vigoureusement dans différents scénarios. Ces établissements ont, par exemple, dû préciser comment leur taux de défaut et d'amortissement évolueraient si les taux d'intérêt grimpaient de 200 points de base. L'expérience a en effet montré qu'une telle hausse pouvait se produire en peu de temps.

Dans un tel scénario, certaines banques s'attendent à un quintuplement de leur taux de défaut et à un décuplement de leur taux d'amortissement en l'espace d'un an. D'autres évolutions négatives, telles qu'un net fléchissement des prix de l'immobilier ou un accroissement du chômage, entraîneraient une augmentation analogue de ces deux taux.

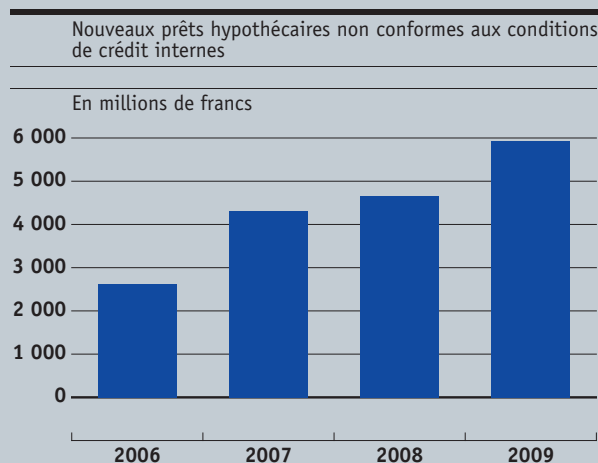
L'impact potentiel qu'une hausse majeure, mais plausible, des taux d'intérêt pourrait avoir sur les défaillances en matière de prêts hypothécaires a été confirmé par une enquête⁵² menée auprès d'un échantillon représentatif de ménages. Selon cette enquête, 8% (17%) d'entre eux ne seraient plus en mesure de rembourser l'intérêt hypothécaire si les taux d'intérêt progressaient de 2% (3%).

Incertitude concernant la capacité d'évaluer les risques

Plusieurs banques ont répondu de manière incomplète à quelques questions. Quelques-unes ont précisé disposer d'un accès limité à des données très importantes du point de vue de l'évaluation des risques, notamment en raison de changements dans les systèmes informatiques.

Plus généralement, plusieurs établissements ne semblent pas être en mesure d'apprécier de façon fiable leur situation globale en matière de risques sur le marché hypothécaire suisse. Ainsi, nombre de banques considèrent que leurs pratiques actuelles dans le domaine du crédit sont plus prudentes qu'avant la dernière crise immobilière en Suisse, mais ne fournissent souvent aucune donnée empirique pour confirmer cette affirmation. De plus, l'enquête laisse penser que de nombreuses banques ne sont pas trop habituées à effectuer des simulations quantitatives de crise pour déterminer les effets de ces dernières sur leur portefeuille de prêts hypothécaires.

Exceptions aux conditions de crédit internes Graphique B7



Graphique B7

Source: BNS.

Réponses de banques représentant une part de marché de 61%.

52 Le site Comparis a chargé l'institut d'études de marché Demoscope de réaliser une enquête auprès de 1 212 débiteurs hypothécaires privés.

4 Dotation en fonds propres

La capitalisation des grandes banques et des établissements axés sur le marché intérieur s'est nettement améliorée en 2009. Le niveau d'endettement des premières reste cependant très élevé, ce qui leur confère une faible marge d'erreur dans l'appréciation des risques. La plupart des banques axées sur le marché intérieur disposent d'une réserve de fonds propres relativement importante; celle-ci est nécessaire eu égard au risque de crédit accru et au risque de taux d'intérêt élevé.

Grandes banques: amélioration de la capitalisation

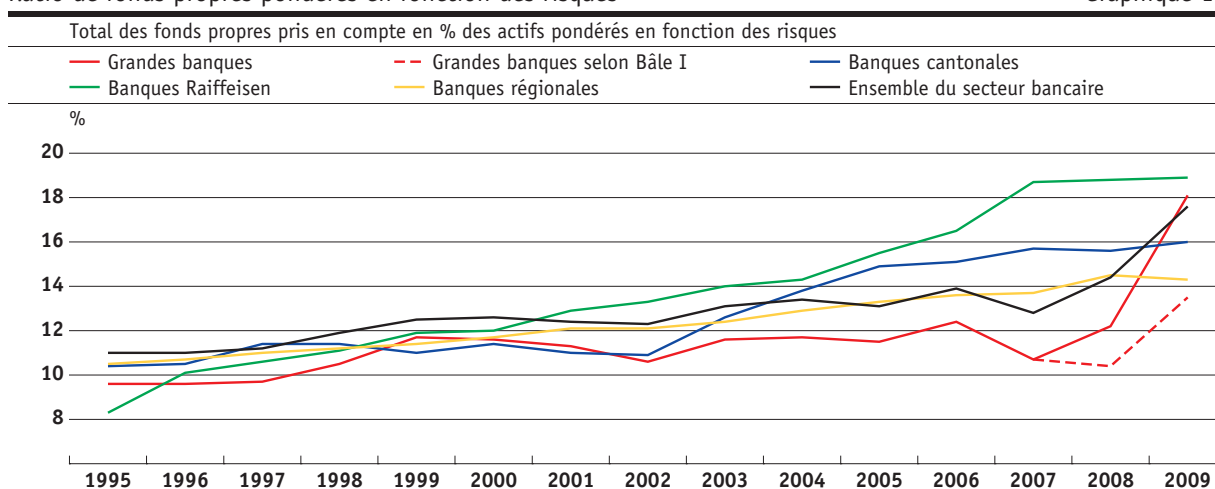
La capitalisation des grandes banques s'est sensiblement améliorée en 2009 (cf. graphiques

17 et 18). Le ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques atteignait 18,1% fin 2009 (fin 2008: 12,2%), en raison d'une diminution des actifs pondérés en fonction des risques. Quant au ratio fonds propres/actifs, il a passé de 2,9% à 3,7% du fait que les deux établissements ont réduit la somme de leur bilan.

Actuellement, les exigences réglementaires minimales s'appliquent uniquement au premier indicateur clé, soit le ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques. Mais, dès 2013, un ratio d'endettement FINMA (au moins 3%) sera également en vigueur⁵³. Pendant les périodes favorables, c'est-à-dire lorsque les banques enregistrent des bénéfices, la FINMA préconise un ratio d'endettement d'au moins 5%. Fin 2009, UBS et le Credit Suisse affichaient un ratio d'endettement de respec-

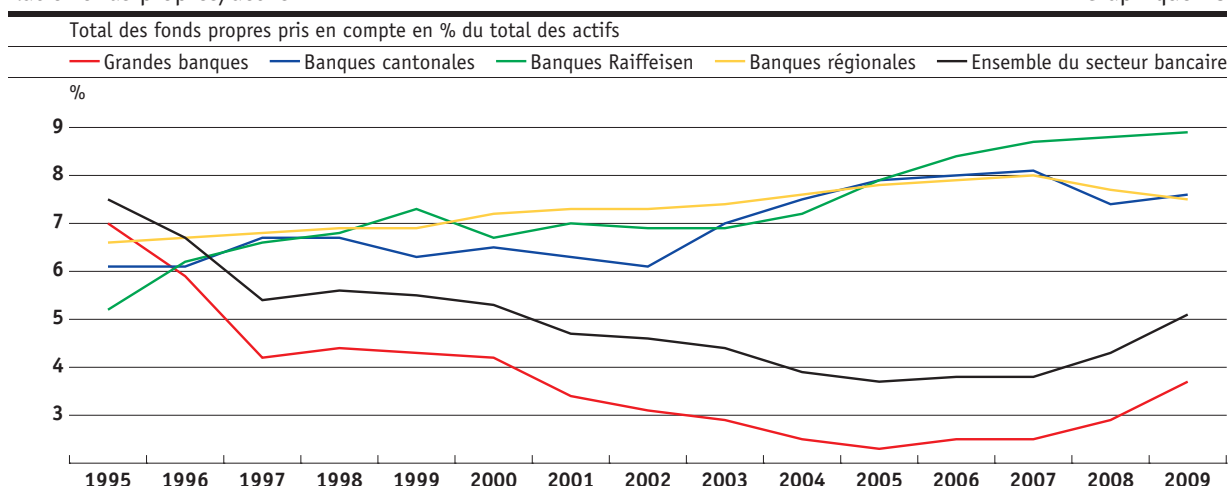
Ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques*

Graphique 17



Ratio fonds propres/actifs

Graphique 18



Graphique 17

Sources: BNS et FINMA.

* Ratios fondés sur la législation suisse relative aux fonds propres.

Graphique 18

Sources: BNS et FINMA.

53 Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire recommande également l'introduction d'un ratio d'endettement. Des propositions spécifiques sur la définition de ce ratio, sur l'amélioration qualitative des fonds propres réglementaires (à savoir le renforcement des fonds

propres essentiels à la survie d'une banque lors d'une crise) et sur un élément anticyclique pour les exigences en matière de fonds propres seront publiées en 2010. De plus, des exigences plus strictes en matière de fonds propres requis pour le risque de marché entreront en vigueur début 2011. Elles comportent deux principaux changements: premièrement, le calcul des fonds propres requis ne reposera pas uniquement sur la *value at risk* (VaR) pendant la période considérée, mais également sur la VaR pendant une période de stress (*stressed VaR*). Deuxièmement, les fonds propres requis pour le risque de crédit dans le portefeuille de négoce seront traités comme dans le portefeuille de banque.

tivement 3,9% (fin 2008: 2,5%) et de 4% (3%)⁵⁴. Les deux banques ont connu une forte progression de tous les indicateurs clés. A première vue, la situation est très positive, mais il convient de prendre en considération les points ci-après.

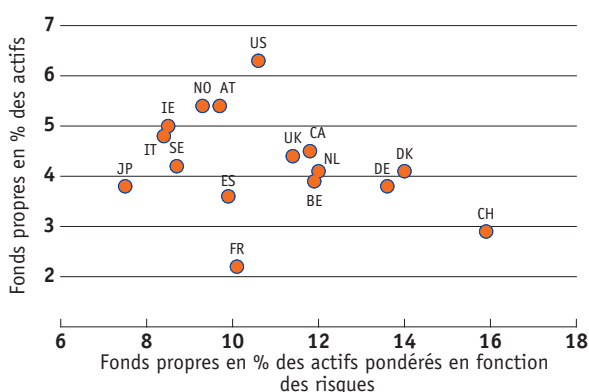
Premièrement, l'amélioration substantielle de la capitalisation doit être légèrement nuancée si l'on utilise les indicateurs clés de Bâle I pour la comparaison. Alors que d'après Bâle II, les grandes banques ont accru de 50% leur ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques pour le porter à 18,1%, la hausse serait moins prononcée avec le cadre réglementaire de Bâle I, puisqu'elle s'inscrirait à 30% (13,5%). La capitalisation des grandes banques semble donc nettement plus robuste sous la nouvelle réglementation que sous l'ancienne.

Secondement, le niveau d'endettement de ces établissements reste très élevé. Le rapport entre les dettes et le total des fonds propres réglementaires s'inscrit à un niveau moyen de 26. Si l'on ne tient compte que des fonds propres de base (tier 1), il augmente jusqu'à un niveau moyen de 34, soit un ratio fonds propres de base/actifs de 2,9%; ce ratio est inférieur à la moyenne en comparaison internationale (cf. graphique 19). Il serait même plus élevé si les éléments hybrides des fonds propres de base et les actifs d'impôts différés étaient exclus des fonds propres de base, ou, en d'autres termes, si seuls les éléments des fonds propres qui sont essentiels à la survie d'une banque lors d'une crise et qui sont utilisés par le marché pour évaluer la robustesse d'un établissement bancaire en période de stress étaient pris en considération.

Par conséquent, la marge d'erreur des grandes banques reste étroite, et la moindre évaluation erronée des risques pourrait avoir de graves conséquences. Les analyses de scénarios ainsi que l'estimation des taux de perte sur crédits et des probabilités de défaut, sur lesquelles repose le calcul des fonds propres requis, sont empreintes, par essence, d'une grande incertitude. La faible marge d'erreur a d'autant plus de poids qu'il pourrait être difficile dans l'environnement actuel de lever des fonds propres importants à court terme, comme UBS l'avait fait au début de la dernière crise.

Les grandes banques doivent renforcer davantage leur capitalisation pour trois raisons: leur niveau d'endettement reste élevé, l'évaluation des risques est entachée de grandes incertitudes et la problématique du *too big to fail* (cf. encadré 1, page 20) n'est toujours pas résolue. Le ratio d'endettement FINMA et le relèvement des exigences relatives aux fonds propres pondérés en fonction des risques, qui ont été introduits fin 2008 avec une période transitoire jusqu'au début de 2013, constituaient plutôt une réponse aux lacunes de la réglementation que la crise avait mises subitement au jour, c'est-à-dire une couverture trop faible des risques (en particulier dans le portefeuille de négoce) par des fonds propres et l'absence d'une composante de fonds propres à caractère anticyclique. Ces mesures ne visent toutefois pas à atténuer la problématique du *too big to fail*. Pour ce faire, d'autres mesures doivent être élaborées et appliquées, y compris des exigences de fonds propres progressives (cf. rapport intermédiaire de la Commission d'experts, avril 2010).

Ratios de fonds propres (tier 1) de grandes banques internationales* Graphique 19



- AT = Autriche
- BE = Belgique
- CA = Canada
- CH = Suisse
- DE = Allemagne
- DK = Danemark
- ES = Espagne
- FR = France
- IE = Irlande
- IT = Italie
- JP = Japon
- NL = Pays-Bas
- NO = Norvège
- SE = Suède
- UK = Royaume-Uni
- US = Etats-Unis

Graphique 19

Sources: rapports annuels 2008 et 2009.

* Ratios moyens des plus grandes banques de chaque pays. Ils reposent sur les fonds propres de base (tier 1) et les actifs pondérés en fonction des risques d'après les dispositions de la BRI.

54 Sources: UBS et Credit Suisse, Annual Reports 2009.

Banques axées sur le marché intérieur: une importante réserve de fonds propres est appropriée au vu des risques

La capitalisation des banques axées sur le marché intérieur est presque identique à celle de 2008 (cf. graphique 17, page 32). Fin 2009, les banques cantonales présentaient un ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques de 16% (fin 2008: 15,6%), les banques régionales, de 14,3% (14,5%) et les banques Raiffeisen, de 18,9% (18,8%). Les fonds propres pris en compte et requis de toutes ces banques ont suivi une évolution très similaire, avec une légère baisse pour les banques régionales et une hausse pour les banques cantonales et Raiffeisen.

Les ratios fonds propres/actifs sont également demeurés stables, à un niveau relativement élevé (cf. graphique 18, page 32), comme le montrent les chiffres observés fin 2009: 7,6% pour les banques cantonales (fin 2008: 7,4%), 8,9% pour les banques Raiffeisen (8,8%) et 7,5% pour les banques régionales (7,7%). Le niveau d'endettement des établissements axés sur le marché intérieur est donc faible dans une perspective historique, mais aussi par rapport aux grandes banques.

Il existe toutefois plusieurs ombres au tableau: les banques cantonales pour lesquelles le canton répond de tous les engagements non subordonnés bénéficient d'une réduction des fonds propres requis jusqu'à fin 2011. De même, les banques Raiffeisen, qui sont organisées en coopérative, peuvent intégrer jusqu'à cette date les engagements de versement supplémentaire de tous les sociétaires dans les fonds propres complémentaires (tier 2). Si l'on ne considère que les fonds propres de base (tier 1), qui excluent ces engagements des sociétaires, la capitalisation des banques Raiffeisen apparaît sous un jour nettement moins favorable: le ratio fonds propres de base/actifs s'élèverait alors à 6% (contre 8,9% sur la base des fonds propres pris en compte), même s'il reste nettement supérieur à la moyenne de 3,8% pour l'ensemble du secteur bancaire suisse. Par contre, le ratio fonds propres de base/actifs pondérés en fonction des risques serait inférieur à la moyenne de 13,1%, puisqu'il atteindrait 12,7% pour les banques Raiffeisen (au lieu de 18,9% sur la base des fonds propres pris en compte). Si les banques cantonales ne bénéficiaient pas d'une réduction des fonds propres requis, leur ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques passerait de 16% à 14,4% (moyenne du secteur bancaire suisse: 17,3%). Les banques cantonales et les banques Raiffeisen devront, par conséquent, compenser la suppression

de ces exceptions avec leurs bénéfices reportés (cf. chapitre 3, page 21), afin de pouvoir conserver à l'avenir un ratio élevé de fonds propres.

Les excédents de fonds propres des établissements axés sur le marché intérieur représentaient, en moyenne, près de 5% de la somme du bilan; ce chiffre est inférieur à 3% pour moins d'un cinquième des banques. Un tel niveau d'excédents de fonds propres est nécessaire au vu du risque de crédit accru et du risque de taux d'intérêt élevé dans une perspective historique, auxquels les banques cantonales et les banques Raiffeisen sont exposées.

Glossaire

Fonds propres réglementaires ou pris en compte: fonds propres de base ou tier 1 (y compris le capital libéré, les réserves apparentes, le bénéfice reporté – actifs d'impôts différés inclus – et les éléments hybrides des fonds propres de base, mais déduction faite du goodwill et des valeurs immatérielles), fonds propres complémentaires ou tier 2 (y compris les autres instruments hybrides, les réserves latentes ainsi que les prêts subordonnés accordés à la banque, emprunts obligataires inclus) et fonds propres supplémentaires ou tier 3 (engagements non gagés, subordonnés et entièrement libérés soumis à une clause de verrouillage qui prévoit que ni les intérêts seront versés ni les amortissements effectués si les exigences minimales en matière de fonds propres ne sont pas observées).

Ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques: fonds propres pris en compte en pour-cent des actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio de tier 1 pondéré en fonction des risques: fonds propres de base (tier 1) en pour-cent des actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio fonds propres/actifs: fonds propres pris en compte en pour-cent de la somme du bilan.

Ratio d'endettement FINMA: fonds propres de base (tier 1) en pour-cent de la somme adaptée du bilan (qui exclut notamment les activités de crédit en Suisse).

Niveau d'endettement (leverage): rapport entre les dettes et les fonds propres pris en compte.

5 Appréciation de la situation par le marché

Par rapport à 2008, l'appréciation portée par le marché sur UBS et le Credit Suisse s'est améliorée. Les primes des CDS sur ces deux banques ont baissé, et le cours de leurs actions a augmenté. Toutefois, les acteurs du marché continuent à se montrer critiques dans leur appréciation de la solidité de ces banques. Les primes des CDS se maintiennent à des niveaux très élevés, et le cours des actions des deux grandes banques demeure bas, notamment pour UBS qui se trouve en situation de sous-performance par rapport aux autres banques à l'échelle mondiale.

Les banques axées sur le marché intérieur ont beaucoup moins souffert de la crise financière. Les

acteurs du marché semblent relativement confiants quant aux perspectives d'avenir de cette catégorie de banques, malgré la récente récession en Suisse.

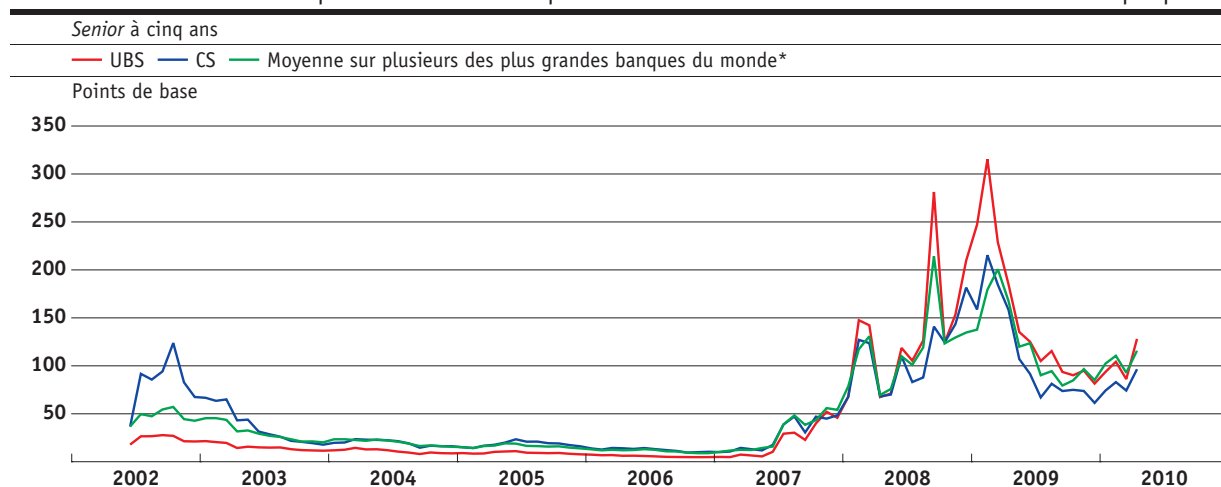
Niveau toujours élevé des primes des CDS sur les grandes banques

Les écarts de rendement entre les obligations des banques et celles de la Confédération ainsi que les primes des CDS (*credit default swaps*) reflètent l'appréciation portée par le marché sur la solvabilité des banques. Plus le risque de crédit est grand pour le prêteur, plus l'écart de rendement entre les obligations est important, et plus la prime de CDS est élevée.

Le graphique 20 illustre l'évolution des primes des CDS sur UBS et le Credit Suisse. Les primes des CDS sur les deux grandes banques suivent quasiment

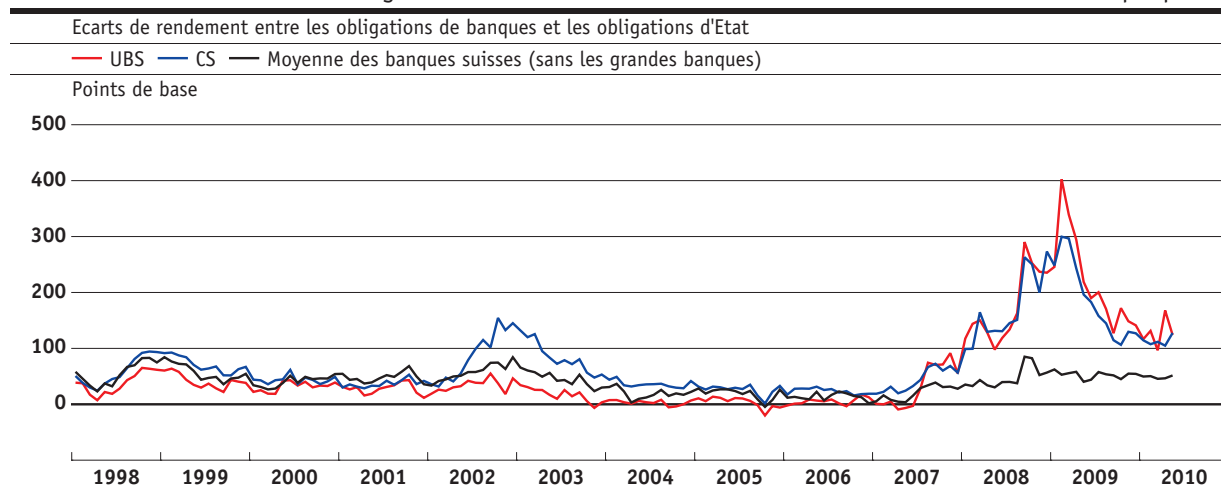
Primes des CDS contre le risque de défaut de banques

Graphique 20



Écarts de rendement entre les obligations

Graphique 21



Graphique 20

Source: Bloomberg.

*Il s'agit d'un échantillon des grandes banques d'Amérique du Nord, du Japon et d'Europe.

Graphique 21

Sources: BNS et Thomson Datastream.

le même schéma que les primes moyennes des CDS sur les banques au niveau international, celles-ci ayant atteint des sommets historiques début 2009, avant de décroître considérablement. En mai 2010, les primes des CDS ont de nouveau atteint des niveaux élevés, comparables à ceux de mars 2008, lors de l'effondrement de Bear Stearns. Aussi les primes actuelles des CDS indiquent-elles que les opérateurs sont toujours inquiets quant à la solvabilité des grandes banques.

Ces préoccupations restent toutefois plus grandes au sujet d'UBS que du Credit Suisse même si, en ce qui concerne les primes des CDS, l'écart s'est nettement comblé ces derniers temps. Depuis 2008, les primes des CDS sur le Credit Suisse se situent le plus souvent au-dessous de la moyenne de l'échantillon, alors que celles sur UBS sont généralement au-dessus. Lors des pics d'octobre 2008, les primes des CDS sur UBS ont dépassé de 150 points de base celles sur le Credit Suisse. En mai 2010, cet écart ne s'élevait plus qu'à environ 20 points de base.

Il ressort des écarts de rendement entre les obligations, représentés dans le graphique 21 à la page 35, que les marchés financiers ne semblent pas s'inquiéter de la capacité des banques axées sur le marché intérieur⁵⁵ à faire face aux conséquences de la crise financière et de la récession qui en a découlé en Suisse. L'écart de rendement a augmenté, passant d'un niveau inhabituellement bas de quelque 5 points de base en janvier 2007 à environ 50 points de base fin 2008 (après un pic à 85 points de base en septembre 2008). Depuis, il s'est maintenu plus ou moins à ce niveau qui, bien que supérieur à celui prévalant dans les années avant la crise, n'est pas inhabituel dans une perspective historique. Il est

notamment conforme à l'écart de rendement moyen observé entre 1999 et 2003.

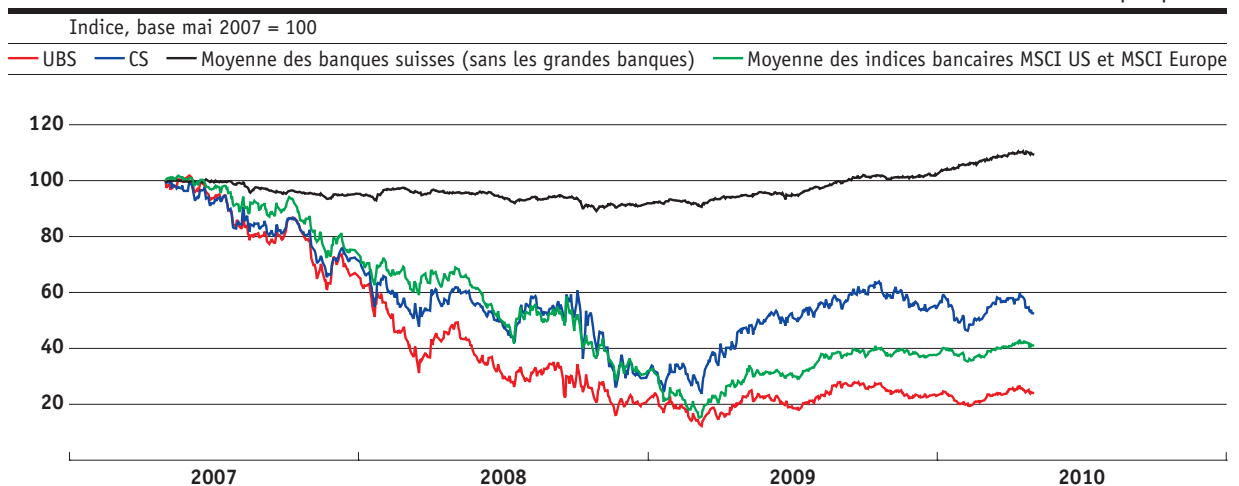
Redressement modéré des cours des actions

Les cours des actions sont des indicateurs des bénéfices futurs attendus des banques. Comme le montre le graphique 22, les cours des actions des banques ont commencé à se redresser après avoir fortement baissé entre mai 2007 et mars 2009. Pour le Credit Suisse, cette reprise, depuis mars 2009, s'est avérée bien plus vigoureuse que celle mesurée à l'aide des indices MSCI respectifs pour la moyenne des banques américaines et européennes. En mars 2010, le cours de son action avait recouvré un niveau comparable à sa moyenne de 1998 à 2004. Cela correspond au double de son cours le plus bas de mars 2009. Cependant, le prix de l'action a de nouveau reculé depuis avril 2010. La performance d'UBS est restée, quant à elle, nettement en dessous de la moyenne. A partir de mai 2009, le cours de l'action s'est situé à un niveau inférieur d'environ 80% à son pic de mai 2007, soit à moins de la moitié du cours moyen de l'action de cette banque entre 1998 et 2004.

Pendant la crise, les actions des banques suisses axées sur le marché intérieur⁵⁶ ont perdu environ 10% de leur valeur de mai 2007. En août 2009, toutefois, elles ont rebondi, retrouvant les niveaux de mai 2007, et ont ensuite continué de croître. Bien qu'il soit probable que les banques axées sur le marché intérieur doivent faire face à un environnement de marché difficile en 2010 et en 2011 du fait des risques accrus de crédit et de taux d'intérêt (cf. chapitre 3, page 21), les marchés des capitaux semblent être confiants quant aux perspectives d'avenir de cette catégorie de banques.

Cours des actions

Graphique 22



Source: Bloomberg.

55 Les données portent sur 75% du total des actifs de toutes les banques axées sur le marché intérieur.

56 Les données incluent toutes les banques axées sur le marché intérieur cotées à la Bourse suisse (SIX). Ces banques représentent 39% du total des actifs de l'ensemble des établissements axés sur le marché intérieur (composée en majeure partie de banques cantonales).

La notation relative à la robustesse financière d'UBS demeure basse

Les agences de notation fournissent une source supplémentaire d'information sur l'appréciation de la solidité du secteur bancaire suisse. Bien que peu d'établissements bancaires suisses fassent l'objet d'une notation de la part de Moody's, Standard & Poor's (S&P) et/ou Fitch, ils représentent plus de 80% du total des actifs de ce secteur.

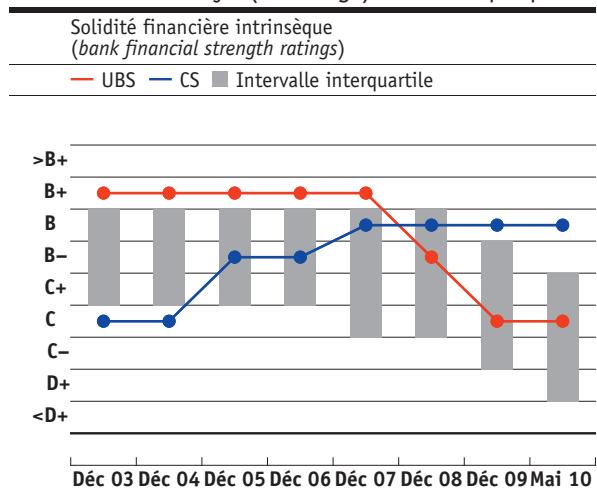
En 2009, la notation à long terme du Credit Suisse est restée stable. Cet établissement était noté Aa1 par Moody's, A+ par S&P et AA- par Fitch. UBS, par contre, a été rétrogradée par Moody's, passant de Aa2 à Aa3, mais pas par Fitch et S&P qui ont maintenu leur notation à A+. Ces notations à long terme représentent toujours des notations *investment grade* solides. Toutefois, concernant

UBS, elles se sont inscrites un cran, selon Moody's, et trois crans, selon S&P et Fitch, au-dessous de celles de 2006.

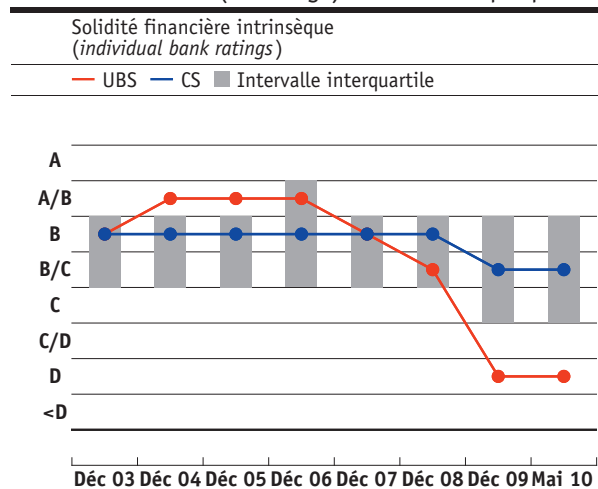
Une tout autre image ressort des notations axées exclusivement sur la solidité financière intrinsèque des établissements (*bank financial strength ratings* et *bank individual ratings; conjointement FS ratings*) et émises respectivement par Moody's et Fitch. Sous l'angle de la stabilité financière, ces notations revêtent un intérêt particulier, car elles ne prennent pas en considération le soutien éventuel d'une tierce partie, par exemple des détenteurs de participation ou des pouvoirs publics.

Selon le *FS ratings*, le Credit Suisse est perçu comme une banque bénéficiant d'une grande solidité financière intrinsèque par Moody's (notation B) et d'une solidité appropriée, voir forte, par Fitch (B/C).

Notations de Moody's (*FS ratings*)* Graphique 23

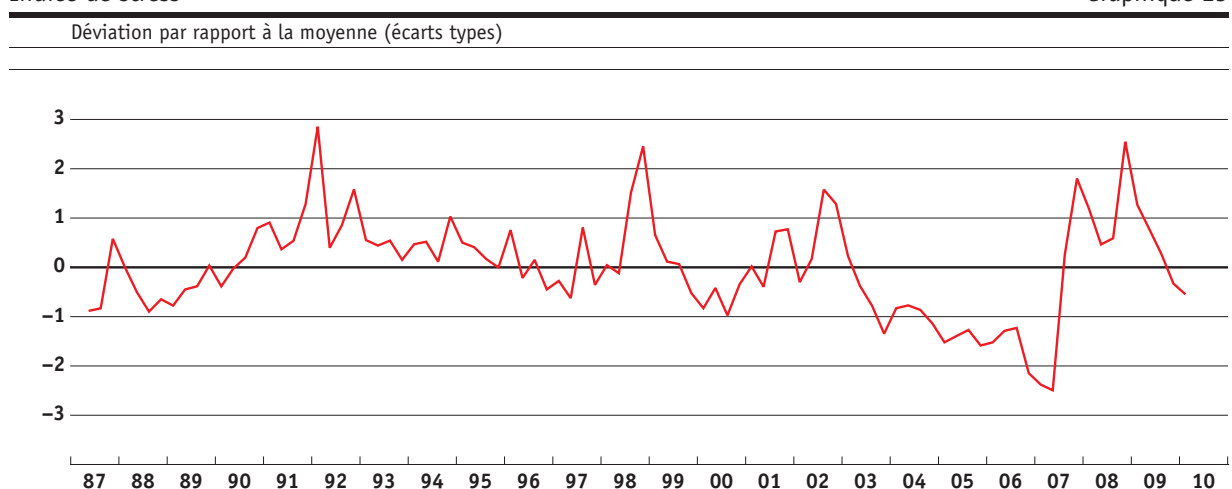


Notations de Fitch (*FS ratings*)* Graphique 24



Indice de stress*

Graphique 25



Graphique 23

Source: Moody's.

* Il s'agit d'un échantillon des grandes banques d'Amérique du Nord, du Japon et d'Europe. Si un holding bancaire n'a obtenu aucune notation de solidité financière (*FS ratings*), la notation de sa plus grande filiale est alors prise en considération.

Graphique 24

Source: Fitch Ratings.

* Cf. remarque du graphique 23.

Graphique 25

Sources: BNS, FINMA et Thomson Datastream.

*Une valeur élevée de l'indice correspond à un niveau de stress élevé dans le secteur bancaire suisse. La déviation par rapport à la moyenne est exprimée en termes d'écarts types. Si la valeur est positive, le stress est supérieur à sa moyenne observée entre 1987 et 2009; si elle est négative, le stress est inférieur à cette moyenne. L'indice de stress pour le premier trimestre 2010 est calculé à partir de données provisoires. Composantes de l'indice de stress: les cours des actions des banques, les écarts de rendement entre les obligations de banques et les obligations d'Etat, les prêts interbancaires, la rentabilité des banques, les

Quant à UBS, elle présente, d'après Fitch, des faiblesses d'origine interne et/ou externe (D). En novembre 2009, Moody's l'a dégradée de B à C, ce qui correspond à un établissement bénéficiant d'une solidité financière intrinsèque appropriée.

Les graphiques 23 et 24, à la page 37, montrent l'évolution respective des *bank financial strength ratings* et des *individual bank ratings*. La répartition des notations n'a guère changé par rapport à décembre 2008. Seule celle de Moody's (*FS ratings*) s'est détériorée légèrement. Dans l'échantillon considéré, la notation d'UBS s'établit nettement au-dessous de la notation médiane de Fitch et à égalité avec la notation médiane de Moody's. Avant la crise, UBS figurait dans le quart supérieur, voire mieux, selon Fitch et Moody's.

L'appréciation du Credit Suisse par Fitch correspond à la notation moyenne des banques dans l'échantillon considéré. Le rang de cet établissement parmi les notations de Fitch est resté plus ou moins constant ces cinq dernières années. En revanche, Moody's l'a fait figurer dans les premiers 10% de l'échantillon, ce qui est une amélioration considérable par rapport au rang du Credit Suisse des années 2006 et antérieures. Les notations des banques suisses axées sur le marché intérieur sont demeurées stables à un haut niveau.

Niveau de stress moins élevé dans le secteur bancaire suisse

L'indice de stress⁵⁷, un indicateur mesurant le degré de stress dans le secteur bancaire suisse, a chuté en 2009, passant de son niveau le plus élevé depuis dix ans, observé au quatrième trimestre de 2008, à un niveau inférieur à sa moyenne de long terme (cf. graphique 25, page 37).

La rapidité et l'ampleur du repli, plus important que prévu, sont le reflet de deux éléments. Premièrement, les banques axées sur le marché intérieur sont restées robustes en 2009; en particulier, leur rentabilité, déjà élevée dans une perspective historique, s'est encore accrue (cf. chapitre 2, page 16). En outre, les provisions ont de nouveau reculé en 2009 (cf. chapitre 3, page 21). Secondement, les grandes banques ont enregistré des améliorations substantielles en ce qui concerne la rentabilité, les cours des actions et l'écart de rendement des obligations.

fonds propres des banques, le taux de provisionnement des banques, les banques figurant sur la liste de contrôle des autorités de surveillance et le nombre de succursales de banques. Pour une description détaillée des variables sous-jacentes et de la méthodologie, voir l'encadré 4, aux pages 46 et 47, du Rapport sur la stabilité financière 2009 de la BNS.

⁵⁷ Pour de plus amples détails concernant le calcul de l'indice de stress, voir l'encadré 4, aux pages 46 et 47, du Rapport sur la stabilité financière 2009 de la BNS.

